



SOCIAL WATCH

R A P P O R T 2 0 1 0

VERSION
ABRÉGÉE

Changeons les règles du jeu

APRÈS LA CHUTE



POUR CONFRONTER LES PROFONDS IMPACTS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX DES MULTIPLES CRISES, IL FAUT ALLER AU-DELÀ DE L'APPROCHE « COMME D'HABITUDE » ; NOUS AVONS BESOIN D'UN PROGRAMME INTÉGRÉ DE JUSTICE : **JUSTICE CLIMATIQUE** (RECONNAÎTRE LA « DETTE CLIMATIQUE », INVESTIR DANS DES TECHNOLOGIES PROPRES ET DANS LA PROMOTION D'ÉCONOMIES VERTES CRÉATRICES D'EMPLOIS DÉCENTS) ; **JUSTICE FINANCIÈRE, FISCALE ET ÉCONOMIQUE** (LE SECTEUR FINANCIER DOIT PAYER LA CRISE QU'IL A PROVOQUÉE) ; **JUSTICE SOCIALE ET DE GENRE** (RÉALISER LES OMD, PROMOUVOIR L'ÉQUITÉ DE GENRE, LES SERVICES SOCIAUX DE BASE UNIVERSELS ET LA « DIGNITÉ POUR TOUS » ET... **JUSTICE PURE ET SIMPLE** (JUGES ET TRIBUNAUX) QUI EXIGE LE RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX DES PERSONNES.

UN RAPPORT CITOYEN SUR LES PROGRÈS POUR ÉRADIQUER LA PAUVRETÉ ET PARVENIR À L'ÉQUITÉ DE GENRE DANS LE MONDE

La version complète du Rapport Social Watch 2010 comprend :

Cher Leader :

Roberto Bissio

Après la chute : la nécessité d'un *New Deal*

Roberto Bissio

RAPPORTS THÉMATIQUES

La crise économique : l'heure est à l'exécution d'un nouvel accord social

Edward Oyugi, Social Development Network

Le genre en temps de crise : un nouveau paradigme de développement est nécessaire

Social Watch Gender Working Group

La création d'ONU Femmes : sera-t-elle à la hauteur des enjeux ?

Genoveva Tisheva et *Barbara Adams*

Climat planétaire : l'effondrement de Copenhague

Md Shamsuddoha, Equity and Justice Working Group
Bangladesh

Le financement climatique et les OMD

Ian Percy

Participation actionnaire critique : comment s'appuyer sur les finances pour promouvoir les droits humains et l'environnement

Andrea Baranes, Campagna per la Riforma della Banca Mondiale (CRBM)

Mauro Meggiolaro, Fondazione Culturale de Responsabilità Etica

Privatisation des finances pour le développement : le rôle de la Banque européenne d'investissement

Antonio Tricarico, Campagna per la Riforma della Banca Mondiale (CRBM)

Le traité de Lisbonne et les nouvelles perspectives sur la politique de développement de l'Union européenne

Mirjam van Reisen, Europe External Policy Advisors (EEPA)
Simon Stocker, Eurostep

Les Pays arabes et les OMD : pas de progrès sans justice sociale

Ziad Abdel Samad, Arab NGO Network for Development (ANND)

LE PROGRÈS VERS LES OBJECTIFS TRACÉS

Indice des capacités de base

Dix ans après la Déclaration du millénaire : L'avancée des indicateurs sociaux se ralentit.

Indice d'équité de genre

Aide publique au développement nette par pays du comité d'assistance au développement (CAD)

Dépenses publiques

Ratification des traités internationaux mentionnés dans la Déclaration du Millénaire

Ratifications des conventions fondamentales de l'OIT

Et les rapports nationaux :

Afghanistan, Allemagne, Argentine, Arménie, Bahreïn, Bangladesh, Bénin, Birmanie, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Costa Rica, Croatie, Égypte, El Salvador, Érythrée, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Ghana, Guatemala, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Iraq, Italie, Kenya, Liban, Malaisie, Malte, Maroc, Mexique, Népal, Nicaragua, Nigéria, Ouganda, Palestine, Paraguay, Pérou, Pologne, Portugal, République centrafricaine, République de Moldavie, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Somalie, Suisse, Suriname, Thaïlande, Uruguay, Venezuela, Yémen et Zambie.

Cher Leader :

Nous savons que vous êtes une personne très occupée et que cette lettre peut tomber entre vos mains juste au moment où vous vous préparez à partir pour New York pour participer au Sommet des Nations Unies qui révisera les objectifs minimums de développement social que vous avez promis d'atteindre, vous et vos collègues, à l'horizon 2015.

Ceci étant dit, et conscients que vous n'avez pas une minute à perdre, cher leader, nous osons tout de même vous demander de poursuivre votre lecture, premièrement parce qu'il est bon que des gouvernants comme vous, pleins de compassion, daignent écouter de temps en temps la voix de ceux que vous gouvernez, et deuxièmement parce cela peut vous aider à ne pas céder à la tentation de crier victoire quand elle n'est pas au rendez-vous.

Vous souvenez-vous qu'un de vos collègues avait déclaré « Mission accomplie » il y a huit ans ? Et que la guerre qu'il affirmait avoir gagnée a continué ? Et que le candidat qui a osé lui dire que cette invasion avait été une erreur a été élu aux élections suivantes à une majorité écrasante ? Oui, bien entendu, personne n'aurait idée de vous coller dans le dos une étiquette qui dise « objectifs atteints ! » quand votre tour sera venu de prendre la parole devant l'Assemblée générale, mais de nombreux faiseurs d'opinion souhaiteraient que votre voix s'ajoute à celles qui soutiennent la théorie du « verre à moitié plein » ou à celles qui disent que « nous sommes tout près du but ». Vous seriez alors tenté d'assurer qu'il suffit de faire un effort supplémentaire sur la fin pour atteindre au cours des cinq prochaines années l'objectif visant à éliminer la pauvreté. Encore eût-il fallu que cette tâche ait été amorcée au cours des dix dernières années.

Ce rapport vous aidera à y regarder à deux fois. L'opinion publique et la presse ont bonne mémoire, Votre Excellence, et pour compliquer encore les choses, nous pouvons tous lire sur la toile la Déclaration du millénaire, dans laquelle il y a dix ans 189 leaders du monde, comme vous, se sont engagés à n'épargner aucun effort « pour libérer les hommes, les femmes et les enfants des conditions abjectes et déshumanisantes de l'extrême pauvreté, à laquelle sont soumis actuellement plus d'un milliard d'êtres humains » et ont décidé d'un commun accord de réduire de moitié ce chiffre d'ici à 2015.

Vos conseillers ont dû vous signaler qu'en 2008 un de vos ministres a signé le Plan d'Action d'Accra qui affirme que « 1,4 milliard de personnes – majoritairement des femmes et des filles – vivent encore dans l'extrême pauvreté » et que la Banque mondiale, source de ces données (qui entretient la fausse illusion que la pauvreté peut être décrite uniquement à partir du revenu, alors que nous connaissons tous son

caractère complexe et multidimensionnel), cette Banque mondiale-là a estimé en janvier de cette année que « 64 millions de personnes supplémentaires vivront dans l'extrême pauvreté à l'horizon 2010 à cause de la crise ». Vos dons mathématiques vont être mis à dure épreuve lorsque vous essaieriez d'expliquer aux médias comment il se peut que 1.5 milliard de personnes vivant aujourd'hui dans l'extrême pauvreté puissent être considérées comme étant en voie de réduire « plus d'un milliard » à la moitié.

En fait, le fond de l'affaire n'est même pas de savoir si le monde peut atteindre ou non les objectifs d'ici cinq ans. Les OMD n'ont jamais été conçus comme outils de planification des objectifs mais restent au stade des engagements politiques mis sur pied par des leaders comme vous pour établir publiquement des priorités. Ils sont précieux parce qu'on peut les utiliser comme points de référence pour évaluer les progrès. Et de nombreuses analyses nous montrent que le progrès des indicateurs sociaux, en fait, a ralenti depuis l'an 2000 au lieu de s'être accéléré !

Nous ne mettons pas en cause votre capacité à aborder et à convaincre le public, cela va sans dire. Si ce don vous avait fait défaut vous n'auriez pas été élu par votre peuple (si vous n'avez pas été élu à travers le vote populaire, nous vous prions de bien vouloir nous corriger ; nous présenterons alors les excuses publiques correspondantes). Mais même pour un orateur aussi éloquent que Votre Excellence, il sera difficile de soutenir que dans la lutte contre la pauvreté « aucun effort n'a été épargné », alors que les dépenses militaires de l'année dernière à l'échelle mondiale ont dépassé quinze fois le montant total de l'aide reçue par les pays en développement et qu'elles ont été plus importantes de 49 % par rapport aux dépenses de l'an 2000, date à laquelle vos collègues se sont engagés à « déployer une paix juste et durable dans le monde entier ».

La lecture de cette quinzième édition du rapport annuel de Social Watch non seulement vous évitera de commettre l'erreur grossière de clamer victoire quand il n'y a pas lieu, mais il vous aidera à rester également à l'écoute des préoccupations et des sentiments de vos concitoyens. Ce rapport est, en fait, le résultat d'un processus de bas en haut. Il ne s'agit pas d'une opinion remise sur commande par les conseillers, mais des conclusions de centaines d'organisations et de mouvements sociaux qui travaillent toute l'année sur des thèmes de développement social. Le fait de contribuer à cet effort répond précisément au besoin d'attirer l'attention de personnes comme vous, l'attention des Leaders, sur des questions qui les préoccupent et de vous aider à tenir vos promesses et à élaborer des politiques plus

équitable, plus sensible à l'égard de l'égalité des sexes et en faveur des pauvres.

Chacune des coalitions de Social Watch a défini ses priorités et les sujets à aborder dans leur rapport national et chacune a trouvé ses propres fonds et a établi sa façon de consulter ses bases pour réunir des preuves corroborant leurs résultats. Elles n'ont pas faibli au moment de vous critiquer, vous et votre Gouvernement, et de critiquer les politiques en cours, les grandes puissances de votre pays ou les systèmes de gouvernance, chaque fois qu'elles ont cru bon de le faire. Nous espérons que vous conviendrez avec nous que l'expression de voix critiques aide à consolider les processus démocratiques. Mais même si les rapports estiment que l'on peut (et que l'on doit) encore améliorer bien des choses sous votre direction, on sait également qu'il y a 191 autres leaders qui partagent avec vous le quota de responsabilité et que, par conséquent, en moyenne, seulement 0,5 % de la culpabilité vous échoit personnellement.

Collectivement, néanmoins, lorsque vous vous réunirez, vous et vos collègues, à l'Assemblée générale des Nations Unies, vous devrez assumer toute la responsabilité de vos actes, autant que de vos omissions, puisqu'il n'existe pas de mécanisme mondial de gouvernance ayant une autorité supérieure. Oui, nous savons que certains organismes spécialisés et que d'autres organisations se chargent des finances ou du commerce et qu'ils ont leurs propres procédés de prise de décisions, mais qui siège dans leurs assemblées respectives, si ce ne sont les ministres que vous avez élus et qui sont sous vos ordres ?

Nous savons bien que votre capacité d'attention est faible et que vous avez beaucoup de choses à faire. Vous pouvez dire que la pauvreté est une priorité pour vous, oui, et que l'égalité des droits de la femme est une cause pour laquelle vous militez, vous et votre conjoint(e), quel que soit votre genre respectif. En fait, nous n'avons jamais trouvé de leader qui adopte la position contraire et défende la pauvreté, l'esclavage ou qui dénie l'éducation aux filles. Mais il y a d'autres urgences qui requièrent votre temps et il se peut même qu'après avoir lu cette lettre jusque là, vous soyez tenté de ne

pas lire en entier ce rapport et de demander à l'un ou l'autre de vos conseillers de vous en lire le résumé et de vous signaler quelques points-clés. Si vous continuez à lire ces lignes vous pourrez même vous en épargner l'effort. Le message final qui surgit de ce rapport est bien simple : de même que tout le monde est d'avis qu'il est nécessaire de tenir les promesses effectuées et qu'il convient de vous les rappeler, des citoyens du monde entier adhèrent au principe que « c'est aux pollueurs de payer ». Ceux qui ont créé le problème doivent payer pour le nettoyage et les dommages qu'ils ont causés. Et ceci est valable aussi bien pour les fuites de pétrole que pour le changement climatique ou la crise financière.

Si l'on applique les principes fondamentaux de la justice, on peut trouver les ressources nécessaires pour créer ce « monde plus pacifique, plus prospère et plus juste » que vous nous avez tous promis, vous les leaders, il y a une décennie. Nous sommes prêts à faire preuve de tolérance envers votre honteux retard dans la réalisation de cette tâche, comme en revanche nous espérons de vous la même tolérance vis-à-vis de certaines phrases impatientes, voire irrespectueuses, incluses dans ce rapport. Vous pouvez aisément comprendre qu'après avoir vu pendant dix ans que les mots ne coïncidaient pas avec les actes nous espérons de vous que « vous sachiez botter les fesses de certains », si vous me permettez l'expression. De fait, c'est là une tâche à laquelle vous devriez vous attacher. Le plus tôt sera le mieux. Nous vous promettons d'applaudir très fort. ■

Mes salutations respectueuses,

ROBERTO BISSIO
au nom de Social Watch

P.S. : Si vous avez besoin d'aide pour déterminer l'endroit exact qui mérite d'être botté, veuillez poursuivre la lecture de ce rapport.

Après la chute : la nécessité d'un *New Deal*

Roberto Bissio
Secrétaire international de Social Watch

La bonne nouvelle c'est que la stratégie *D'abord les gens* fonctionne. *D'abord les gens* était le titre du Rapport annuel Social Watch 2009 et son message capital. Nous avons soutenu, en nous basant sur l'évidence qui émane de tous les coins du monde, que l'impératif éthique visant à investir dans les personnes vivant dans la pauvreté et surtout les femmes, était à la fois la meilleure stratégie économique de lutte contre la crise économique mondiale consécutive à l'effondrement de Wall Street fin 2008.

C'est exactement ce qui s'est passé un an plus tard dans des endroits aussi lointains que la Chine et le Brésil, deux pays en développement sérieusement touchés par la crise qui ont pris des mesures rapides et décisives pour relancer la consommation locale grâce à des aides destinées aux personnes les plus pauvres. Selon la coalition Social Watch Brésil « le rétablissement s'est effectué grâce à la robustesse de la demande intérieure, alimentée par : des politiques d'augmentation du salaire minimum, des politiques sociales, dont la plus importante est la « Bolsa Familia » (allocation familiale)¹, des politiques d'élargissement du crédit offert par les banques publiques et, dans une moindre mesure, des politiques fiscales placées sous le bouclier du programme connu au Brésil sous le nom de Plan d'accélération de la croissance (PAC). Les groupes à faible revenu ont aussi été la cible des politiques : le nombre de personnes pauvres bénéficiant d'une allocation en espèces (équivalente à un mois de salaire minimum) a augmenté : entre autres, les personnes qui ont un revenu familial égal ou inférieur à 25 % du salaire minimum par habitant, les personnes handicapées et les personnes pauvres âgées de plus de 65 ans. Des pensions de retraite ont été élargies aux travailleurs agricoles (même s'ils n'ont pas cotisé au préalable) ».

Les moins de USD 7 000 milliards investis dans la *Bolsa Familia* non seulement ont été un succès pour la réduction de la pauvreté mais ils ont également supposé « un soutien important à la demande interne, notamment en ce qui concerne les biens de consommation périssables. Étant donné que les familles pauvres consomment tout leur revenu, ces aides se sont traduites par une hausse directe de la demande, établissant un seuil face à toute éventuelle réduction des dépenses destinées à la consommation dans le pays. Les dépenses qui se fondent sur la *Bolsa Familia* ont également une répercussion expansive indirecte sur la demande et sur le degré d'activité économique. Les dépenses originales se transforment en revenus pour d'autres personnes, revenus qui seront dépensés à leur tour

pour stimuler d'autres activités. Du fait du caractère décentralisé de ce plan, ces relances peuvent concerner les activités locales et répercuter davantage sur l'emploi et la consommation supplémentaire ».

La mauvaise nouvelle, c'est que partout dans le monde la plupart des pays ont dirigé des billions de dollars à l'autre bout de la chaîne économique, moyennant des réductions d'impôts pour les riches ou des subventions aux banques et aux grandes corporations et que ces plans, qui en réalité n'ont pas aidé à réduire le chômage, ont ensuite été abandonnés ou amoindris dès que le secteur financier a commencé à redevenir rentable.

C'est le cas par exemple du Canada où la coalition Social Watch locale signale que « la réduction du déficit est en train de se concrétiser par une majeure compression des dépenses sociales. Alors que la bourse et le Produit interne brut (PIB) se récupèrent il faut s'attendre à un nouveau recul des niveaux d'équité et du développement, autant au Canada qu'à l'étranger ».

Certains pays en développement font état d'effets encore plus dévastateurs de la crise. En Indonésie, par exemple, Social Watch national indique que « la crise financière mondiale a imposé un fardeau supplémentaire à l'Indonésie qui était déjà confrontée à de graves problèmes découlant d'une dette extérieure et d'un niveau de corruption élevé, et de l'application de politiques macroéconomiques qui ne se sont pas traduites en mesures concrètes pour éradiquer la pauvreté. Les plus durement touchés ont été les travailleurs car en première option les entreprises ont décidé de licencier les employés pour sauver leurs actifs ».

Selon les estimations de la Banque mondiale et de l'Organisation Internationale du Travail, les personnes qui partout dans le monde perdent leur travail ou qui se retrouvent en dessous du seuil d'extrême pauvreté se comptent par dizaines, voire par centaines de millions. Dans de nombreux pays, la Slovaquie entre autres, les rapports Social Watch locaux remarquent une tendance des politiques à promouvoir « la discrimination et l'intolérance » comme moyen de contrôle des taux de chômage à deux chiffres.

Promesses non tenues

Il y a dix ans, lors du Sommet du millénaire, plus de 100 chefs d'État ou de Gouvernement ont pris l'engagement suivant : « nous ne devons ménager aucun effort pour libérer nos semblables, hommes et femmes, de la pauvreté abjecte et déshumanisante dans laquelle vivent actuellement plus d'un milliard d'entre eux ». Les huit Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), extraits de la Déclaration du millénaire, ont établi des cibles dans des délais concrets ; la première d'entre elles était de réduire à la moitié, entre 1990 et 2015 le pourcentage des personnes vivant dans l'extrême pauvreté et souffrant de la faim. Les OMD dans leur ensemble ont résumé les tâches collectives les plus urgentes de la communauté internationale, elles ont

créé des points de référence et ont défini des modèles à suivre dont les gouvernements et les organisations internationales peuvent être responsables et qui ont inspiré des mobilisations mondiales sans précédent, comme la campagne 2005 « Faites de la pauvreté une histoire ancienne » où des millions de personnes dans le monde entier ont suivi les concerts « Live 8 » organisés de façon simultanée.

Dans ses déclarations aux chefs d'État en septembre 2005, lorsque cinq ans après le Sommet du millénaire les OMD ont été révisées, Leonor Briones, de Social Watch Philippines, a dit au nom des organisations de la société civile : « Les Objectifs du millénaire pour le développement ne seront pas atteints en 2015 [si] l'environnement continue à être dévasté et que les questions relatives au commerce, à la dette, et à l'aide publique pour le développement ne sont pas résolues ».

L'Objectif 8 des OMD demandait explicitement l'établissement d'*associations mondiales* en matière de commerce, d'aide, l'annulation de la dette et le transfert de technologie afin de permettre aux pays en développement d'atteindre les sept autres objectifs concernant la pauvreté et la faim, la santé, l'éducation, l'égalité des sexes et la durabilité de l'environnement.

Des progrès ont été faits pour atteindre cette cible en ce qui concerne l'annulation de la dette extérieure bilatérale et multilatérale de certains pays parmi les plus pauvres, le Nigéria et l'Iraq, mais c'est loin d'être suffisant. Quant au commerce, il n'y a pas de mouvements positifs. En septembre 2001 débutait à Doha une *ronde de développement* de négociations commerciales. Son composant de développement a beau être insignifiant elle est encore loin d'être conclue. Le transfert de technologie est devenu plus onéreux encore en raison de la stricte application des normes de propriété intellectuelle. L'aide étrangère n'a absolument pas augmenté. Elle est passée de 0,44 % du revenu des pays donateurs en 1992 à 0,43 % en 2008.

Le non accomplissement des engagements pris par les pays développés en vertu de l'Objectif 8 n'est pas sans rapport avec le progrès défraîchi des autres Objectifs. Monsieur Ban Ki-moon, Secrétaire Général de l'ONU, reconnaît que « les fonds, les services, l'appui technique et les partenariats nécessaires n'ont pas été réunis » et il ajoute que ces défaillances se sont « aggravées par les crises alimentaire et économique mondiales ainsi que par l'échec de divers politiques et programmes de développement ». Ainsi « les améliorations apportées aux conditions de vie des pauvres ont été excessivement lentes tandis que certains des acquis âprement conquis sont battus en brèche »². La distribution inégale des ressources dans les pays en

1 Bolsa Familia est un programme conditionnel de transfert d'argent, destiné aux ménages les plus pauvres ayant des enfants de moins de 17 ans.

2 "Tenir les engagements pris : bilan prospectif visant à promouvoir un programme d'action concerté afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015", document A/64/665 de l'Assemblée Générale, Nations Unies 2010.

développement représente un autre handicap important. Pendant les premières années du XXI^e siècle, de nombreux pays en développement ont expérimenté de hauts niveaux de croissance économique, mais la réduction de la pauvreté et la création d'emploi ont été reléguées au deuxième plan.

Sakiko Fukuda-Parr, ancienne éditrice du Rapport sur le développement humain du PNUD soutient que les OMD « ont été des engagements politiques effectués par les leaders mondiaux pour définir des priorités dans un cadre réglementaire et pour pouvoir servir de référence pour l'évaluation des progrès. Dans ce cadre, la question adéquate est de savoir si l'on fait davantage d'efforts pour être à la hauteur de ce compromis, de sorte à progresser plus rapidement ». L'enquête qu'elle a menée pendant qu'elle étudiait l'évolution de chacun des indicateurs à travers le temps au lieu de se fixer sur les objectifs atteints montre que « par exemple, tandis que l'accès à l'eau potable est promu comme une réussite des OMD, seul un tiers des pays ont progressé à un rythme plus rapide après l'an 2000 ». Pour résumer, « dans la plupart des indicateurs et dans la plupart des pays le progrès ne s'est pas accéléré » dans la dernière décennie si on la compare à la précédente³.

Une étude du PNUD sur les tendances de développement au cours des quatre dernières décades parvient à la même conclusion, comme on peut le voir dans l'Indice de développement humain (IDH) depuis 1970 : « Nous constatons que 110 pays sur 111 montrent des avancées dans leurs niveaux de l'IDH sur une période de plus de 35 ans. La croissance de l'IDH est plus rapide dans les pays qui avaient un IDH faible et moyen sur la période antérieure à 1990⁴ ».

Comme on pouvait s'y attendre, c'est à cette même conclusion que parvient l'analyse de l'Indice des capacités de base de la propre Social Watch, qui combine certains indicateurs-clés des OMD (voir les chiffres inclus dans ce rapport) : si tant est qu'après l'an 2000 les indicateurs sociaux-clés montrent encore un progrès, leur amélioration est en perte de vitesse.

Et ces résultats coïncident avec les rapports des membres de la communauté. Au Nigéria, par exemple, les watchers locaux remarquent que « certaines organisations de la société civile ont signalé que la quasi-totalité des projets centrés sur la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sont en retard ».

La vision officielle positive des évaluations des OMD se fonde principalement sur les chiffres de la

Banque mondiale pour l'Objectif 1. En définissant et en mesurant la pauvreté en fonction des revenus seulement, la Banque mondiale est parvenue à la conclusion que le nombre de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté extrême de USD 1,25 par jour est descendu de 1,9 milliards en 1981 à 1,4 milliards en 2005, date à laquelle la dernière enquête internationale a été effectuée⁵.

Le Brésil, le Vietnam et plus particulièrement la Chine supposent la majeure partie de cette réduction. De fait, ne serait-ce qu'en Chine, le nombre d'habitants vivant sous ce seuil a diminué de 835,1 millions en 1981 à 207,7 millions en 2005. Une réduction de 627 millions en Chine, tandis que sur la même période la réduction mondiale était de 500 millions, ce qui veut dire qu'en dehors de la Chine la pauvreté a expérimenté une croissance sur cette période de plus de 127 millions de personnes.

De fait, d'après le rapport de suivi 2010 du Secrétaire Général de l'ONU, le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté de USD 1 « a augmenté de 92 millions en Afrique subsaharienne et de 8 millions en Asie occidentale sur la période comprise entre 1990 et 2005 ». De plus, « la situation de pauvreté est plus grave quand on prend en compte aussi d'autres échelles de pauvreté, reconnues au Sommet mondial pour le développement social 1995, tels que la privation, la marginalisation sociale et le manque de participation »⁶. Et ces chiffres se rapportent à 2005, au moment où l'on a effectué une enquête nationale sur les revenus des ménages qui a permis la création de la PPA (parité de pouvoir d'achat des différentes monnaies nationales, qui est utilisée pour ajuster le seuil de pauvreté).

Depuis 2005, d'après la Banque mondiale, la crise alimentaire et la crise financière mondiale ont fait basculer au moins 100 millions de personnes de plus sous le seuil de la pauvreté. Au regard des membres de la communauté, cette situation est résumée dans le rapport de Social Watch Sénégal en quelques mots dramatiques : « outre son expansion, la pauvreté se féminise et affecte essentiellement la population rurale ».

Plus d'aide est nécessaire, mais on ne la trouve nulle part

Bon nombre de coalitions nationales Social Watch dans les pays touchés par la pauvreté parviennent à la conclusion que la seule façon d'atteindre les objectifs prévus internationalement pour 2015 c'est d'obtenir plus d'aide de la communauté internationale.

C'est le cas signalé par Social Watch Bénin où les ressources du Gouvernement restent limitées du fait de la dette externe et interne ; l'investissement direct étranger n'atteint pas le volume requis et il est exonéré d'impôts. Le pays se retrouve ainsi à la merci des donateurs étrangers pour payer des services sociaux de base dont il a un besoin impérieux. La situation est semblable en Tanzanie, où le rapport local considère que « les efforts du Gouvernement pour améliorer la vie des Tanzaniens sont restés vains du fait notamment du manque d'engagement envers les stratégies, tant à l'échelle nationale qu'internationale : le déboursement de l'Aide publique au développement (APD) prend souvent du retard et n'accompagne pas le processus budgétaire national de la Tanzanie ».

Dans les territoires palestiniens occupés (TPO) l'entrée de l'aide a créé ce que Social Watch national appelle une « amélioration apparente » de l'économie de la Rive occidentale, mais le panorama général reste « fragile », particulièrement dans la bande de Gaza où le siège et le blocus effectués par l'Israël continue à miner les perspectives du développement, en perpétuant une crise humanitaire qui s'aggrave. Depuis 2007, date où le blocus a été imposé, l'extrême pauvreté a triplé à Gaza, qui est probablement la zone du monde la plus tributaire de l'aide puisque plus de 80 % de la population dépend de l'aide alimentaire.

L'Afghanistan, un autre pays affecté par les conflits, est le deuxième grand bénéficiaire de l'aide (après l'Iraq), mais même ainsi, les contrôleurs de la société civile locale concluent que « l'augmentation et l'amélioration de l'aide au développement sont deux questions indispensables », étant donné que les conditionnalités associées à l'aide au développement et à la pratique qui soumet l'aide à la condition d'acheter exclusivement au pays donateur ou à employer comme conseillers les ressortissants du pays donateur érode le bénéfice des dons. On dépense bien plus d'argent dans la guerre en Afghanistan qu'à aider les gens, pour la bonne raison que « la quasi-totalité des donateurs est formée par des parties belligérantes ; il n'y a pas de place pour l'humanitarisme ».

Entre temps en Somalie, déçirée elle aussi par les factions qui s'affrontent, la réticence des donateurs à s'entendre avec tout groupe armé régional ou avec les autorités nationales a créé une situation où « les ressources obtenues par le biais de la piraterie sont presque aussi importantes que celles provenant de la Commission européenne ». Dans une société basée sur l'inégalité des genres comme celle de la Somalie, la guerre et la pauvreté s'abattent plus durement sur les femmes, et les travailleurs dévoués de la société civile, comme ceux qui informent à travers Social Watch, luttent contre le désespoir afin que les liens unissant la communauté soient préservés et forment la base de tout effort de reconstruction future.

La paix est une condition préalable, mais ce n'est pas suffisant. Au Liban, le rapport de Social Watch

3 Sakiko Fukuda-Parr and Joshua Greenstein, "How should MDG implementation be measured: Faster progress or meeting targets?" Centre international des politiques pour la croissance inclusive-PNUD, Document de travail numéro 63, mai 2010.

4 George Gray Molina y Mark Purser, "Human Development Trends since 1970: A Social Convergence Story", Document de Recherche sur le Développement Humain 2010/02, PNUD, 2010.

5 Martin Ravallion, Y Shaohua Chen, "The developing world is poorer than we thought but no less successful in the fight against poverty," Banque mondiale, 2008; voir aussi ONU, Rapports sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, 2009, 2010.

6 *Keeping the promise: a forward-looking review to promote an agreed action agenda to achieve the Millennium Development Goals by 2015*, Rapport du Secrétaire Général, février 2010.

régional remarque que « depuis 1992 l'architecture financière de l'après-guerre combine des politiques de reconstruction expansionnistes et des politiques monétaires restrictives, laissant une faible marge fiscale pour le développement socioéconomique ». La conclusion principale, c'est que pour répondre aux priorités de réduction de la pauvreté et de la discrimination, « un développement fondé sur les droits est nécessaire ». Le cas du Guatemala démontre, d'après l'avis des watchers locaux, que « bien que la coopération internationale ait contribué à combattre certains problèmes sociaux, elle n'a pas attaqué les problèmes structurels qui se manifestent fondamentalement dans l'inégalité de la distribution de la richesse et du revenu. Ainsi, son impact a été très faible, particulièrement en ce qui concerne la stratégie de réduction de la pauvreté, l'agenda de la paix et la réalisation des OMD.

Cela empêche donc le combat effectif contre la famine qui continue à constituer une violation systématique des droits humains dans le pays ».

Au Cameroun les watchers se sont unis à d'autres organisations de la société civile pour réclamer une gestion plus efficace de l'aide internationale, mieux coordonnée, qui implique les citoyens et prenne en compte le genre. Et il en est de même au Maroc qui est confronté, alors que l'APD est « faible », à de graves problèmes de mise en œuvre en raison du manque d'efforts concertés entre le Gouvernement et les organisations de la société civile, particulièrement dans le domaine prioritaire de l'éducation.

Une accélération plus nette dans l'avancée vers les OMD répondant au souhait émis par les organisations internationales semble très peu probable, si l'on tient compte du fait qu'en dépit de toutes les évidences qui prouvent qu'elle est plus que nécessaire, l'aide au développement n'a pratiquement pas augmenté sur la dernière décennie et elle pourrait bien se réduire en raison de la crise. Ainsi, en Allemagne, pendant que la chancelière Angela Merkel insiste sur le fait que « nous assumons notre engagement et nous restons engagés dans la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement en Afrique » comme une « responsabilité morale », le ministre du Développement, Dirk Niebel, commente que « ce serait impossible pour nous d'atteindre le pourcentage de 0,51% d'APD en un an seulement » comme l'avait promis l'UE. Les contributions de l'Allemagne à l'APD en 2009 ont représenté USD 2 millions de moins qu'en 2008.

L'Aide au développement a diminué également en Pologne, si petite pourtant au départ, de même qu'en Espagne, renversant la tendance récente à sa croissance. Étant donné la crise financière, la promesse faite par le Portugal de maintenir le niveau de son aide est remise en question par les watchers locaux. La Bulgarie a elle aussi du mal à atteindre les objectifs et à assurer la qualité de son aide. La situation est encore bien pire en Italie, qui avait pourtant présidé le G8 l'année dernière, où le Gouvernement a décrété le « démantèle-

ment » de sa coopération au développement. Certains pays, comme Malte, qui a montré des chiffres positifs, sont présentés par les watchers locaux comme étant engagés dans une comptabilité créative où à l'APD qu'ils justifient se greffent des ressources dépensées au niveau local destinées à aider les migrants et les réfugiés. D'autre pays, comme la Slovénie, n'ont pas de « stratégie de coopération pour le développement ni de système pour évaluer l'efficacité de l'aide ». Et par-dessus tout, « il sera difficile que la Slovénie puisse maintenir ses engagements dans le contexte actuel où les compressions budgétaires se produisent dans presque tous les secteurs ».

La Finlande semble être une des rares exceptions, puisque le nouveau Programme des politiques de développement a apporté un changement remarquable. Cependant, les watchers de la Finlande signalent encore que « l'approche de la Finlande sur le développement social et les droits sociaux s'est affaiblie » sans parler du risque de voir les engagements pour le maintien du pourcentage déboucher à nouveau sur une diminution des chiffres absolus à cause de la crise économique. Les meilleurs résultats rapportés dans ce sens sont ceux de la Suisse où, suite aux nombreuses campagnes publiques réalisées, le Gouvernement a finalement présenté en juin 2010 une proposition en vue d'augmenter l'APD suisse.

La coopération Sud-Sud est la source de bien des espoirs dans ce contexte, où les économies émergentes sont considérées comme de nouveaux marchés alternatifs et aussi comme de nouvelles sources d'aide. Néanmoins, Social Watch Inde signale son comportement en tant que donateur « d'imposer aux pays récepteurs les mêmes conditions qu'elle refuse d'accepter en tant que récepteur, notamment, l'obligation d'utiliser les fonds assignés pour acheter des biens et services indiens ».

Étant donné que l'aide extérieure peut, dans le meilleur des cas, compléter les efforts nationaux destinés à obtenir une dignité élémentaire pour tous, ainsi que le requièrent les OMD et les obligations des droits humains de tous les pays, d'où vont donc venir les ressources ? Nombreux sont les pays en développement qui désirent attirer les Investissements directs étrangers (IDE) pour aider à satisfaire leurs objectifs de développement.

Cependant, en époque de crise l'IDE tend à se comporter, de même que l'APD, de façon procyclique. C'est le cas de la Serbie, où les contrôleurs citoyens locaux informent que « le flux de l'investissement étranger direct s'est ralenti en raison de la crise financière mondiale. L'économie devient donc de plus en plus fragile et instable. Les mesures pour combattre la crise se basent sur la demande de nouveaux prêts aux institutions financières internationales et sur la réduction des dépenses publiques destinées à l'éducation, la santé et les pensions avec, par conséquent, le risque de voir de plus en plus de personnes en situation de pauvreté ».

L'investissement étranger est une arme à double tranchant

Les watchers de la Zambie ont trouvé que « l'Investissement direct étranger (IDE) a renforcé son rôle dans l'économie du pays, revitalisant l'industrie du cuivre et encourageant la production et l'exportation de produits et de services non traditionnels. Cependant cet investissement n'a pas été utilisé de manière efficace pour promouvoir le développement ni pour réduire la pauvreté. Bien au contraire, il contribue à l'érosion des droits des personnes, parmi eux les droits au développement, à l'alimentation, à l'éducation, à un environnement propre et à la participation de la femme dans la prise de décisions politiques ».

De la même façon au Nigéria « les Investissements directs étrangers (IDE) au Nigéria se sont quelque peu améliorés, mais leur impact n'a pas encore atteint les plus démunis. La législation relative à l'IDE devrait être complétée par des mécanismes destinés à assurer la transparence. Bien que le Gouvernement ait alloué des ressources – entre autres financières – pour lutter contre la pauvreté, la triste réalité est que, au cours des 15 dernières années celle-ci n'a pas cessé de s'accroître à un rythme accéléré ».

En Bolivie, « le modèle extractif du pays ne permet pas que les investissements directs étrangers améliorent les conditions [...] puisque la quantité d'argent sortant du pays est supérieure à celle qui y rentre ».

En Ouganda, le Gouvernement espère attirer les investisseurs et faire croître à la fois la participation de la population et le contrôle des affaires publiques grâce à l'incorporation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans sa gestion du développement ainsi que dans différents domaines de la vie sociale. Les ONG locales font savoir à travers Social Watch que « pour que les conditions de vie des Ougandais s'améliorent, un effort doit accompagner les stratégies de réduction de la pauvreté et les investissements en développement humain ».

Bien souvent, au lieu d'être complémentaires, ces politiques qui sont précisément censées rendre le pays attrayant aux yeux des investisseurs étrangers, le rendent vulnérable aux bouleversements étrangers et elles finissent par effriter le tissu social. La croyance du Gouvernement que « il est possible de réduire la pauvreté et l'inégalité en appliquant des recettes néolibérales » est « peu réaliste et insensé », selon les watchers de Croatie, où la récession de 2009 a annulé plusieurs années d'améliorations sociales.

Les watchers de Hongrie parviennent à une conclusion semblable : « La Hongrie a été le premier pays d'Europe de l'Est à adopter les recettes du Fonds Monétaire International en 1982. Bien que son niveau ait été bien plus élevé que celui de ses voisins lors de son adhésion à l'économie de marché, c'est aujourd'hui l'économie la plus faible de la région. Les raisons de ce phénomène sont multiples et les conséquences en sont le va et vient du pays entre des émeutes sociales – si

l'on ne change pas d'orientation – et l'effondrement total d'une économie très vulnérable. Le fantôme de l'extrémisme de droite guette dans l'ombre, nourri par le mécontentement populaire ».

En Inde, la coalition nationale Social Watch observe que « les IDE augmentent également le phénomène de *croissance sans emplois* » et que « bien que l'affluence des IDE ait augmenté au fil du temps, on ne sait toujours pas s'ils ont la capacité de fournir un financement servant à promouvoir le développement de façon authentique et inclusive. Pour garantir que les IDE apporte un bénéfice à l'ensemble du pays, y compris les entreprises et les communautés locales, les structures économiques du pays devront promouvoir la création d'un environnement propice favorisant l'effet de ruissellement des IDE, tant en faveur des entreprises que des communautés locales ».

La mère nature, une autre victime

L'environnement a été victime de la crise, au même titre que le secteur social. En Allemagne, d'après le World Wildlife Fund, seulement six des 32 mesures de relance ont eu un impact positif sur l'environnement, et seulement 13 % d'entre elles peuvent être considérées durables. Au Bahreïn, le prompt développement du pays qui lui permettra d'atteindre la plupart des OMD a été obtenu « au détriment de l'environnement » selon les watchers locaux. « La perte de biodiversité augmente. Par exemple, des complexes en béton ont remplacés les palmeraies. Entre 1970 et 2009 plus de 90 kilomètres carrés ont été gagnés sur la mer aux dépens de baies, lagunes et plages. Cela a causé la destruction d'habitats naturels et l'extinction de nombreuses espèces marines ».

En Thaïlande aussi, la coalition locale Social Watch s'inquiète du grand coût environnemental des politiques qui se battent pour l'industrialisation à tout prix. Pire encore est le cas du Bangladesh qui, bien que produisant une pollution minime, est « une grande victime du réchauffement de la planète » et de la crise financière. Ces deux phénomènes naissent dans les pays les plus riches et touchent plus particulièrement les personnes vivant dans la pauvreté et n'ayant aucune part dans leur création.

Imposition et représentation

Certaines stratégies destinées à aborder la crise essaient « d'exporter le problème » et d'obtenir des profits à court terme, laissant aux autres le soin de payer. Dans la République Tchèque, le rapport des watchers reflète « une augmentation flagrante de la corruption alors que la société est profondément atteinte par l'inégalité, la discrimination, le racisme et la ségrégation. L'exportation d'armes est en hausse, en contradiction avec les objectifs de la politique extérieure officielle de soutien aux droits humains, au développement et à l'assistance humanitaire ». En Finlande, les groupes de la société civile observent que l'Aide publique au développement

bien souvent soutient les investissements finlandais à l'étranger, « qui ont fréquemment des conséquences négatives sur la capitalisation humaine ».

Du côté des recepteurs de ces mauvaises politiques financières et de l'aide, le rapport Social Watch local signale qu'un pays comme « le Ghana dépend de l'aide étrangère et des institutions financières internationales ce qui a conduit le pays au chômage généralisé, à d'énormes déficits de la balance des paiements et à une faible production industrielle et agricole. La Constitution de 1992 ainsi que d'autres instruments nationaux, régionaux et internationaux offrent un cadre légal et des politiques spécifiques pour améliorer le bien-être et la protection de femmes et des enfants. Cependant, le faible investissement de l'État en éducation, santé, ressources aquatiques et développement rural montre la faible priorité de ces objectifs. Les possibilités d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) pour 2015 semblent lointaines ».

En se fondant sur des expériences semblables qui incluent le fait d'avoir vécu récemment des crises profondes, les watchers de l'Argentine ont conclu que « il n'existe pas de développement sans autonomie et sans ressources légitimes, comme les taxes. Les crises politiques et économiques successives ayant frappé le pays prouvent que lorsque le modèle de développement donne la priorité au secteur financier au détriment du secteur productif, les résultats sont néfastes pour la majorité de la population. L'État doit impérativement récupérer le contrôle de l'économie ; celle-ci doit devenir moins dépendante de l'arrivée de capitaux étrangers, elle doit avancer vers un système fiscal plus juste et également financer la production, en plus de la consommation ».

La question des impôts est une constante dans les rapports des coalitions nationales Social Watch. La raison principale de l'absence de progrès au Pérou, « malgré une forte hausse du Produit Intérieur Brut (PIB) et une augmentation budgétaire du secteur public », c'est que « la réforme fiscale, pourtant si nécessaire, n'a pas été effectuée, le système de sécurité sociale universel, financé par les impôts, n'a pas non plus été mis en place. Les questions de l'égalité des sexes et de l'environnement n'ont pas été abordées lors de l'élaboration du budget ».

Tout à côté, « le Chili a besoin de réformer profondément son système fiscal régressif basé notamment sur des impôts indirects qui, comme dans le cas de la TVA (la principale source des revenus fiscaux), sont payés de manière indistincte par toute la population. Dans le but de créer des conditions appropriées pour financer une politique nationale de développement, cette réforme devrait viser à retenir dans le pays les bénéfices excessifs des grandes entreprises cuprifères au Chili ». Néanmoins, la nouvelle stratégie du Gouvernement est de « faciliter les conditions pour l'expansion du capital et de l'investissement pour l'exploitation des ressources naturelles y compris les incitations fiscales

pour les sociétés minières privées, dans un système fiscal régressif ».

Même chose au Kenya, la requête principale des watchers locaux est que le Gouvernement établisse une politique fiscale qui stabilise l'économie et qui change à la fois « le montant et la structure des impôts et des dépenses, ainsi que la distribution de la richesse (...) D'autre part, le financement du développement doit être accompagné de la réforme démocratique. Le processus devrait défier la logique centralisatrice du pouvoir, naissant d'un débat public soucieux d'équité et de dignité. Les watchers kenyans ont joué par la suite un rôle important dans le contrôle de la transparence et de l'impartialité du référendum constitutionnel de 2010.

À l'autre extrémité, côté positif, après qu'un Gouvernement favorable aux réformes ait été élu au Paraguay, les watchers locaux constatent que « l'augmentation des recettes fiscales et les plans d'aide pour le développement signifient davantage de ressources pour répondre aux demandes sociales et à l'investissement en infrastructure, ainsi qu'aux engagements de la dette extérieure ». En ces circonstances favorables, se centrer sur l'extrême pauvreté n'est pas suffisant et « les efforts pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) doivent être accompagnés de changements dans le modèle de développement permettant une plus juste redistribution de la richesse et une plus grande protection des secteurs vulnérables ».

Pour arriver à ce que d'autres gouvernements puissent toucher leurs propres impôts, sous une forte pression internationale, le Gouvernement suisse a fait quelques concessions et le légendaire secret bancaire a commencé à tituber. Cependant, les watchers suisses signalent que « le manque de disposition de la Suisse à fournir des informations concernant les délits fiscaux demeure pratiquement le même. Bien que l'État soit d'accord avec l'ouverture des frontières à des fins commerciales, il continue à mettre des barrières pour freiner l'immigration provenant de pays non européens. La note positive est que le Conseil fédéral a élaboré une loi qui prévoit le gel et le rapatriement des actifs volés ».

La forte dépendance des industries extractives, même lorsqu'on les grève ou qu'on les nationalise, rend aussi les pays vulnérables. Au Venezuela, le rapport de Social Watch local signale que « après une période de boom économique entre 2004 et 2008 – à l'aide de la hausse des prix internationaux du pétrole – les politiques sociales du Gouvernement ont amélioré les indicateurs et les Objectifs du Millénaire pour le développement ont commencé à faire partie de l'ordre du jour officiel et du débat public. Aujourd'hui, la crise financière internationale et l'augmentation des conflits sociaux résultant de l'affaiblissement des programmes sociaux menacent les progrès réalisés ».

Le Yémen est soumis également à une « dépendance excessive de l'exportation du pétrole ». Par conséquent, « la faiblesse du reste de son système de production a donné lieu à une économie incapable de

répondre de façon adéquate même aux besoins alimentaires de la population. Il est indispensable de diversifier la production agricole, en tenant compte des effets sur l'environnement – surtout de l'épuisement des réserves d'eau – et de protéger et rendre plus compétitifs les produits nationaux. Sur le plan politique, des politiques plus soutenues sur la dimension de genre permettant l'intégration réelle des femmes dans la société doivent être approuvées », concluent les watchers yéménites.

Les crises signifient des occasions à saisir

L'équité de genre est un facteur d'une telle importance pour atteindre le développement social que les watchers de plusieurs pays ont dédié la totalité de leur rapport à ce sujet. En Arménie, on reconnaît au Gouvernement le mérite d'avoir élaboré des programmes et établi des organismes pour promouvoir l'équité entre les sexes. « Cependant, le manque de ressources financières, qui a déterminé quelques erreurs d'implémentation, et le manque de conscientisation de la population ont empêché l'obtention des résultats attendus ». En Iraq, le rapport national Social Watch introduit le concept de « justice pour les femmes » qui « signifie beaucoup plus que justice dans les tribunaux pour les délits contre les femmes et les jeunes filles ; il comprend le traitement équitable et la participation de la femme dans la négociation des conventions de la paix, la planification et la mise en pratique des opérations de paix, la création et l'administration du nouveau Gouvernement (y compris les organismes et institutions prenant en charge les besoins des femmes et des jeunes filles), le fait de leur donner accès à tout le spectre des chances éducatives, la participation à la revitalisation et à l'accroissement de l'économie, et la promotion d'une culture encourageant les talents, les capacités et le bien-être des femmes et des jeunes filles ».

La réalité au quotidien est loin du but. « La société iraquienne est dominée par un environnement dangereux pour le développement et la stabilité de par la fragilité de sa situation politique et la faiblesse de l'état de droit. Les femmes iraqiennes font face à des conditions difficiles, elles prennent davantage de responsabilités et relèvent de nombreux enjeux. Chaque jour des femmes et des jeunes filles sont les victimes de mariages forcés et de crimes pour des raisons « d'honneur », elles sont contraintes au suicide, subissent des violences physiques et sexuelles, font l'objet d'exploitation sexuelle et leur autonomie et mobilité sont limitées ».

Mais même face à une situation aussi grave il y a de la place pour l'optimisme : « les crises peuvent servir à faire tomber les barrières sociales et les coutumes des patriarques traditionnels, en fournissant des ouvertures pour la construction d'une société plus juste et équitable dans laquelle les droits de la femme seront protégés et l'égalité des sexes sera la norme dans un cadre institutionnel et social. Il faut profiter de ces possibilités non seulement pour promouvoir la réinsertion sociale mais aussi pour encourager et soutenir les nouvelles

structures institutionnelles, la législation et sa mise en œuvre afin de protéger les droits politiques, économiques, sociaux et culturels ».

On assiste également à un changement de scénario au Nicaragua, qui vit une transformation démographique où, pour la première fois dans l'histoire, la population des enfants dépendants diminue rapidement en même temps que le poids des personnes en âge de travailler augmente rapidement. Les watchers du pays ont mis en exergue « l'opportunité historique de développement que le dénommé *bonus démographique* lui offre pour les deux prochaines décennies », à condition que le Gouvernement établisse des « politiques publiques adéquates pour garantir que les jeunes puissent entrer sur le marché du travail et qu'ils le fassent avec un bon niveau d'enseignement, de formation et de santé ». Si le Gouvernement n'investit pas maintenant dans l'éducation, après ce sera trop tard.

Les watchers de Chypre font également partie de ceux qui apportent des points de vue et des expériences optimistes. « L'île est déjà passée par toutes les étapes que la plupart des pays en développement doivent franchir à présent : régime colonial, lutte pour l'indépendance, conflits internes, invasion externe et réfugiés. Dans cette trajectoire historique, l'autonomisation de la société à travers le libre accès aux biens et aux services publics de la part de ceux qui souffrent, a été un facteur clé dans la démarche vers la récupération ». À Chypre, le nouveau Plan stratégique national pour 2011-2015 défie le statu quo actuel quant aux tendances de développement. Les principaux centres d'intérêt sont l'éducation et les associations pour ce qui est des institutions publiques et les organisations de la société civile. La coalition locale de Social Watch voit une occasion nette de « jouer le rôle de leader dans le déplacement des tendances de développement, tout en s'éloignant des politiques axées sur le marché et en s'orientant vers la justice sociale, les droits humains et l'égalité ».

Dans de nombreux rapports de pays, les inégalités, précisément, sont mentionnées comme une entrave importante pour la réalisation des objectifs de développement. En Colombie, par exemple, les watchers constatent que le pays « a connu une croissance économique considérable jusqu'en 2008 mais cela ne s'est pas traduit par une amélioration de la situation sociale. La centralisation de la coopération internationale par le Gouvernement constitue un obstacle pour la mise en œuvre de projets alternatifs ».

En Uruguay, malgré la crise, l'économie « a continué à croître et ses indices de pauvreté et d'indigence se sont sensiblement améliorés, grâce à des politiques sociales qui ont su profiter du moment, en subordonnant les orientations macroéconomiques aux nécessités sociales ». Cependant, les watchers pensent que « il reste des enjeux à relever tels que les pourcentages élevés de pauvreté et d'indigence au sein des afrodescendants et la féminisation croissante du rôle de chef de ménage

dans les foyers les plus défavorisés. Pour remédier à ces situations, les inégalités des sexes et/ou de race doivent prendre une place intégrale dans les politiques économiques ».

Au Suriname, où les objectifs économiques ont été poursuivis sans tenir compte des questions d'équité, les watchers locaux signalent « des effets contraires pour le développement car les inégalités se sont accentuées dans une société déjà vulnérable. Avec un index de pauvreté supérieur à 60 %, le pays est confronté à des problèmes tels que : le logement, l'accès aux soins, l'éducation, les inégalités des sexes. Pour atteindre une croissance et un développement durables, le pays doit arriver à un équilibre entre les intérêts des groupes ethniques et ceux de toute la nation ».

Les inégalités peuvent se fonder sur l'ethnie, le genre ou la géographie. Dans le cas du Mexique, les watchers signalent que « suivant la version officielle, le Mexique se trouve sur la bonne voie pour assurer les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en 2015. Cependant, même si on constate des progrès dans les secteurs de la santé, l'éducation et la réduction de l'extrême pauvreté, il reste encore pas mal d'enjeux à surmonter, à savoir l'inégalité entre les régions ». Alors que la ville de Mexico affiche des indicateurs de développement comparables à ceux de certains pays d'Europe, il y a des états dans le sud du pays qui offrent des chiffres semblables à ceux des régions les moins développées du monde.

De plus, en Égypte le rapport national Social Watch insiste sur le fait que la croissance économique en elle-même n'est pas suffisante. « L'échec du pays pour garantir que la croissance économique soit accompagnée d'une amélioration du niveau de vie de ses citoyens constitue le principal enjeu que le Gouvernement devra relever dans les cinq prochaines années afin d'atteindre les OMD d'ici à 2015 ».

Sans démocratie il n'y a pas de progrès

Au Salvador, qui a élu son premier Gouvernement de gauche l'année dernière, la coalition Social Watch locale fait état d'un profond engagement pour atteindre les OMD. « Le président Funes s'est engagé à travailler sur la réduction de la pauvreté et du chômage à travers un plan de relance économique globale qui inclut des mesures visant à stabiliser l'économie, augmenter l'investissement dans des projets d'infrastructure (y compris l'approvisionnement d'énergie électrique dans les zones rurales) et l'indemnisation des travailleurs et de leurs familles pour la perte de leurs emplois. Parmi les mesures innovatrices se trouvait l'extension du système de sécurité sociale aux travailleurs domestiques, dont 90 % sont des femmes ».

Tandis qu'au Salvador l'arrivée au pouvoir du Frente Nacional de Liberación Farabundo Martí (Front Farabundo Martí pour la Libération nationale) fait naître tant d'espairs, pendant presque 20 ans en Erythrée le pays a été dirigé par un Gouvernement surgi d'un

mouvement de libération, mais dont le droit à gouverner n'a jamais été confirmé par des élections libres et impartiales. Par conséquent, d'après le rapport des watchers en exil, « la répression politique pendant la première décennie du nouveau millénaire est plus flagrante que jamais. Le Gouvernement ne cesse de frustrer les desseins économiques et de développement de la population. Vu les nouvelles sanctions imposées par le Conseil de sécurité de l'ONU au mois de décembre 2009, la récupération économique et le développement social continueront d'être des buts inaccessibles ».

Les watchers de Burma considèrent que le fait de pouvoir compter sur des institutions démocratiques et responsables est une condition sine qua non. « La Constitution de 2008 et les élections générales prévues pour 2010 ne feront que perpétuer le régime militaire et la stagnation générale. Le développement a besoin d'institutions transparentes, impartiales et responsables qui ne peuvent pas coexister avec les violations flagrantes des droits de l'Homme, la corruption et l'oppression politique ». Avant même qu'une quelconque tentative de lutte contre la pauvreté soit viable, à leur avis « il est nécessaire que le Conseil de sécurité des Nations Unies établisse une Commission d'enquête afin de clarifier les crimes commis » dans le pays et il faut mettre en place des institutions légales et judiciaires solides.

Un processus semblable a été amorcé en République Centrafricaine où, grâce à une « pacification politique », des démarches ont été entreprises pour relancer l'économie, faciliter l'accès aux services de santé et améliorer la sécurité ainsi qu'une meilleure gouvernance. Le processus a été très lent, selon le rapport de Social Watch, et compte tenu du point de départ vraiment critique, il sera impossible d'atteindre les OMD dans les délais établis. Néanmoins, le simple fait de laisser à la société civile la liberté de mouvement et l'espace politique nécessaire pour superviser de façon critique et rendre compte du processus, représente en soi déjà une source d'espoir.

La capacité de superviser et d'informer est considérée indispensable par les watchers de Malaisie. « Bien que les rapports du Plan officiel de Malaisie présentent une image prometteuse et mettent l'accent sur les réussites sans reconnaître les échecs, la précision des statistiques et des évaluations du Gouvernement préoccupent toujours ». Vu le si peu de supervision et de justification des comptes concernant l'affectation des fonds des coffres de la fédération et de l'État, « il reste à voir si le programme de développement gouvernemental, notamment en faveur des groupes vulnérables, sera exécuté tel que prévu ».

Provenant d'un pays qui est en train de vivre une transition sociale et politique agitée, la plateforme nationale Social Watch au Népal résume l'opinion que partage tout le réseau quand elle affirme que « les récents progrès dans la santé, l'éducation ainsi que dans d'autres secteurs n'enlèvent en rien le besoin d'établir

un accord social qui mette l'importante responsabilité du développement général entre les mains des citoyens », et il n'y a pas moyen d'arriver à ce que les multiples problèmes, qui vont du changement climatique à l'impact de la crise, des inégalités fondées sur le sexe à la corruption, la migration et la construction de la paix, puissent être traités un par un, isolément. Le besoin d'un *New Deal* se fait sentir à tous les niveaux.

Un programme de justice

« Si les pauvres étaient une banque, ils auraient déjà été sauvés », c'est le commentaire sarcastique prononcé par nombre de gens lorsque l'on compare l'argent supplémentaire qui serait nécessaire pour atteindre les OMD (estimé à environ USD 100 milliards annuels) aux milliards de dollars déboursés au cours des deux dernières années dans les pays les plus riches pour sauver les banques en faillite et essayer de renverser les effets de la crise financière.

Dans la pratique, cependant, les moins privilégiés, autant des pays riches que des pays pauvres, sont ceux qui non seulement subissent les impacts directs de la crise en perdant leurs emplois, leurs épargnes et leurs logements, mais aussi ceux qui sont obligés de payer le sauvetage et les plans de relance par des augmentations d'impôts et des réductions de salaires et des avantages sociaux.

Dans un tel contexte, lancer un appel pour mettre en œuvre une approche « comme d'habitude », n'est pas la solution. Une aide monétaire plus importante et de meilleures conditions commerciales pour les pays en développement constituent un impératif moral, aujourd'hui plus que jamais. Mais pour faire face aux terribles impacts sociaux et environnementaux produits par les crises multiples, il faut agir au-delà du concept des « affaires de toujours », et commencer à travailler pour obtenir un programme intégré de justice.

- Justice climatique (reconnaître la « dette climatique », investir en technologies propres et dans la promotion d'économies vertes générant des emplois décents).
- Justice financière et fiscale (le secteur financier doit payer la crise qu'il a provoquée à travers un impôt sur les transactions financières [FTT, en anglais] ou par un mécanisme similaire ; il faut réglementer la spéculation et les paradis fiscaux et interrompre ou inverser la « course à la baisse » des politiques fiscales ; il faut permettre aux pays en développement d'imposer des contrôles pour défendre les flux de capital et l'espace politique).
- Justice sociale et de genre (atteindre les OMD, promouvoir l'égalité des sexes, les services sociaux de base universels et la « dignité pour tous »).
- Justice pure et simple (juges et tribunaux) qui exige le respect des droits sociaux fondamentaux.

En ce temps de crise sans précédent, il faut des leaders n'ayant pas peur d'être audacieux et innovateurs.

La philosophie qui veut que celui qui pollue doit payer le nettoyage de la saleté provoquée par son comportement irresponsable n'est pas fondée seulement sur une question de justice et de bon sens : c'est aussi une demande politique que les dirigeants ne peuvent ignorer. De même, les citoyens du monde entier secondent l'idée que les coûts de la crise financière devraient être assumés par les acteurs financiers qui étaient soi-disant « trop grands pour échouer », mais qui ont tout de même échoué. C'est injuste et politiquement inenvisageable de prétendre que les citoyens assument tout seuls le poids de cet échec, sous forme d'impôts plus élevés et de salaires plus bas, et la détérioration de la sécurité sociale, de l'enseignement et des services de santé.

Au cours des 20 dernières années, un petit nombre de personnes (seulement 10 millions) représentant moins de la moitié de 1 % de l'humanité, ont prélevé chacun au moins USD 1 million de leurs gouvernements respectifs, et l'ont placé dans l'économie souterraine non soumise au contrôle fiscal. Cette quantité de plus de USD 10 milliards d'argent non déclaré et libre d'impôts n'est pas un trésor enterré bien à l'abri dans une crique : elle circule au contraire de façon active à travers des réseaux électroniques, spéculant contre les monnaies nationales, créant une instabilité dans le commerce mondial légitime et faisant gonfler des « bulles » financières qui engendrent à leur tour, par exemple, des distorsions des prix des produits agricoles qui mènent à la crise alimentaire.

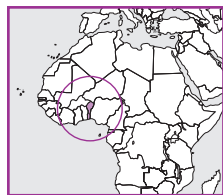
Récupérer le contrôle sur ces forces financières sauvages qui ont un pouvoir de destruction énorme pour toutes les économies, c'est là un sujet de collaboration internationale. L'ONU est l'organe légitime pour négocier et prendre des décisions en matière de collaboration fiscale ; l'établissement d'un impôt sur les transactions financières et la mise en réserve d'une partie substantielle des ressources qu'il génère pour le développement ; réprimer efficacement les flux financiers illicites, y compris ceux qui dérivent de l'évasion fiscale à travers des « prix de transfert » et, dernière chose, mais pas la moindre, l'établissement de mécanismes justes de renégociation de la dette en ce qui concerne les dettes publiques et un renforcement de la légitimité des délais de paiements et du moratoire pour les pays en développement accablés par une crise qu'ils n'ont pas créée.

Il y a dix ans la Déclaration du millénaire avait promis « un monde plus pacifique, plus prospère et plus juste ». Social Watch s'est engagé à aider les citoyens du monde entier à exiger que leurs gouvernements rendent des comptes de cette promesse et nous espérons que les dirigeants du monde élaboreront le plan d'action pour que cela se produise. ■

© RAPPORT NATIONAL

■ BÉNIN

Sans aide, pas de développement



Les difficultés de développement se sont aggravées en raison de la crise financière internationale. L'impact sur les pays donateurs a déterminé une diminution du volume de l'aide publique et des investissements directs, et a donné lieu à des retraits massifs de capitaux de la part des investisseurs étrangers. Le pays doit prendre des mesures pour contrôler les mouvements de capitaux et promouvoir les investissements étrangers à son avantage. Le respect des droits humains est un impératif du développement et doit devenir une fin en soi.

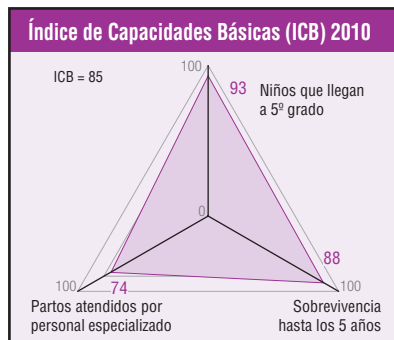
Social Watch Bénin

Les organisations de la société civile qui composent Social Watch (SW) Bénin et les autorités du Gouvernement¹ sont radicalement opposés à un système économique et financier prédateur et inégal. On estime que les perturbations des marchés financiers internationaux exigent une surveillance plus efficace au niveau mondial et l'application de mesures préventives pour protéger l'économie mondiale.

Le Fonds monétaire international (FMI), qui garantit la surveillance de la stabilité de l'échange de devises, a fonctionné de façon non équitable et au détriment des économies les plus pauvres. Comme tant d'autres pays africains, le Bénin a beaucoup souffert du dysfonctionnement de cette institution financière. Le rééquilibrage des voix et du pouvoir de décision des pays les plus pauvres contribuera à atténuer l'inégalité qui caractérise le fonctionnement des institutions de Bretton Woods et permettra désormais de sanctionner les pays qui provoquent les déséquilibres et les crises.

Le principe « un dollar, un vote » pour la prise de décision au sein de la Banque mondiale et du FMI, est antidémocratique². Les citoyens du Bénin recommandent fermement que la communauté internationale opte pour une norme plus démocratique basée sur la formule « un pays, une voix » permettant ainsi à la société civile de s'engager activement.

Le scepticisme de SW Benin concernant les recommandations et les engagements (minimaux) assumés lors du sommet du G-20 à Pittsburgh relatifs à la réforme de l'architecture financière mondiale en septembre 2009 est dû au manque de courage

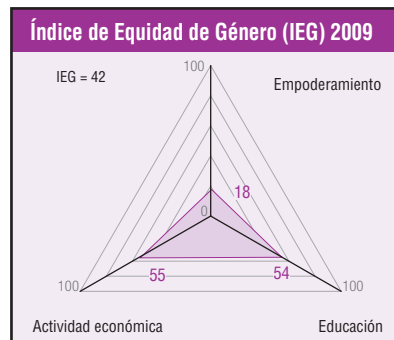


pour affronter les causes responsables de la crise financière. SW Bénin exige l'humanisation de l'architecture financière internationale et une plus stricte supervision citoyenne des institutions financières internationales.

Le financement pour le développement

En 2009 et 2010, la crise financière mondiale a diminué les remises de fonds et les Investissements directs étrangers (IDE) au Bénin. Aujourd'hui, « le poids des investissements directs étrangers reste faible. Les IDE, qui maintiennent une évolution irrégulière au cours de ces dernières années, ont seulement permis de mobiliser, en moyenne, environ 30 milliards de francs CFA (USD 60 millions) par an qui ont profité principalement à l'industrie. À court et moyen termes, les effets de la crise dans ce domaine n'affecteront que faiblement la population »³.

D'autre part, déjà avant la crise, les IDE n'ont pas bénéficié à l'économie béninoise en raison de retraits massifs et systématiques des capitaux et des gains réalisés par certains investisseurs étrangers qui ont envoyé ces fonds à leur société mère ou à leurs pays d'origine. Il y a des investisseurs qui ne déposent ni dans la Banque centrale ni dans les banques locales. Par ailleurs, il existe des exonérations qui élargissent les avantages d'exemption fiscale sur les revenus des opérateurs économiques. Cela est assez révélateur de la relation trompeuse du Bénin avec les investisseurs étrangers car le pays ne reçoit aucun bénéfice concret. Le Bénin doit adopter des mesures de restriction (par exemple, le contrôle des



mouvements de capitaux) afin de pouvoir tirer profit des investissements étrangers.

L'impact de la dette extérieure

Bien que la dette extérieure du pays soit bien en dessous de la norme dans l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA), « le niveau d'endettement reste un fardeau qui empêche le développement de l'économie nationale »⁴. La dette extérieure est passée de USD 539 millions en 2006 à USD 846 millions en 2008. Cette situation est aggravée par l'augmentation de la dette intérieure, qui était d'environ USD 7 millions en 2005 et de USD 608 millions en 2008. Le service de la dette publique a atteint USD 91 millions en 2008⁵.

La baisse de la dette extérieure en 2006 est principalement due à des remises de dettes qui ont eu lieu dans le cadre de l'Initiative pour les Pays pauvres très endettés (IPPTE) et de l'Initiative pour l'allègement de la dette multilatérale (IADM). En effet, l'IADM a permis au Bénin d'obtenir un allègement de sa dette multilatérale d'environ USD 1,1 milliard, étalé sur une période de 50 ans à partir de 2006.

Les ressources IPPTE ont été destinées à quatre secteurs prioritaires : la santé, l'accès à l'eau potable, l'éducation et la solution du problème de l'isolement rural. Dans un rapport sur le profil social national, édition 2005, appelée "La IPPME et la réduction de la pauvreté", l'Observatoire du changement social souligne que la contribution des ressources de secours est encore faible par rapport aux besoins de

1 « Les perturbations des marchés financiers et bancaires induisent en effet des conséquences économiques qui anéantiront les efforts de développement des pays pauvres. Leur marge de manœuvre en matière de gestion de la politique économique pourrait se réduire, en raison de la diminution attendue des ressources pour le financement des petites et moyennes entreprises, de la réduction des crédits à l'économie, de la baisse probable des cours des matières premières ainsi que de la réduction prévisible de l'aide publique au développement et des flux d'investissements directs étrangers ». (extrait de la lettre du Président du Bénin Boni Yayi au Président français Nicolas Sarkozy, 28 octobre 2008). Disponible en français sur : <www.afrik.com/article15550.html>.

2 Les États-Unis détiennent 17,35 % des voix, leur donnant le droit de veto, car pour modifier la Charte du FMI et de la Banque mondiale, 85 % des voix sont nécessaires. En revanche, 22 pays africains partagent 1,17 % des voix.

3 Commission nationale de gestion de l'impact de la crise financière et économique internationale sur le développement économique et social du Bénin, "Impact de la crise financière et économique mondiale sur le développement économique et social de Bénin" (mai 2009).

4 Ministère de l'Économie, prévision, développement et évaluation de l'action publique, *Stratégie nationale pour la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement*, (2007), p. 35. Disponible en français sur : <www.undp.org/bj/docs/omd/plaidoyer_omd.pdf>.

5 Assemblée Nationale, "Loi des finances", gestion 2010.



financement des secteurs sociaux. Ces ressources représentent moins de 20 % du budget annuel des quatre secteurs prioritaires étudiés et seulement 2 % du budget général de l'État.

L'aide étrangère

L'aide publique pour le développement que reçoit le Bénin consiste essentiellement en un soutien budgétaire. Les pourcentages des ressources extérieures mobilisées pour couvrir le déficit budgétaire de l'État en 2005, 2006, 2007 et 2008 représentent respectivement 12 %, 13 %, 15 % et 16 % des recettes propres du pays⁶. En 2009 il a été impossible de mobiliser 27 % de l'aide budgétaire prévu.

La prévision de ressources extérieures est passée de USD 661 millions en 2009 à USD 507 millions en 2010, une baisse due principalement à la crise financière qui touche la majorité des pays donateurs et les organismes de financement concernés ou au délai relativement long qui s'est écoulé jusqu'à l'entrée en vigueur des accords de financement. Les aides budgétaires estimées, qui consistent principalement en un soutien indirect du FMI au budget, ont subi une forte baisse (57,5 %) en 2010⁷.

D'autre part, jusqu'au 30 juin 2009, les ressources extérieures mobilisées avaient atteint USD 150 millions pour une prévision annuelle de USD 645 millions, c'est-à-dire, un taux de réalisation de seulement 23,2 % à mi-chemin de la gestion⁸.

Le Bénin peut-il financer son propre développement ?

Les enjeux liés au développement du Bénin sont de telle envergure qu'il est impossible d'envisager un processus autarcique : « la réalisation des OMD risque d'induire une augmentation significative des dépenses publiques. Ainsi, au cours de la période 2007-2015, les besoins du Bénin ont été estimés à USD 11,5 milliards. Pour la réalisation des OMD, sur les USD 758 millions nécessaires en 2007, les dépenses atteindraient environ USD 1,92 milliard en 2015, ce qui correspond à une moyenne annuelle de USD 1,27 milliard »⁹.

Pour réaliser les OMD il est essentiel de mobiliser de plus en plus de ressources, qu'elles soient extérieures ou intérieures. L'engagement du Gouvernement ne sera possible que si le secteur privé

et la société civile sont étroitement associés dans l'effort visant à mobiliser et à gérer correctement les ressources.

D'autre part, la situation des finances publiques est globalement déficitaire. Le budget général de l'État, gestion 2010, prévoit un déficit global de 7,2 % du PIB, avec un déficit de la balance budgétaire de 2 % du PIB, ce qui veut dire que le Bénin ne serait pas en mesure de respecter le critère budgétaire du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité, auquel adhèrent les États membres de l'UEMOA. Dans ce contexte, le Bénin ne pourra pas financer son développement sans aide étrangère.

Les questions de genre et le financement du développement

Le Bénin a élaboré son document de Stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté (SCRP) 2007-2009¹⁰ en incorporant pour la première fois les questions de genre dans les différents sujets traités. L'inclusion des questions de genre vise, d'une part, à corriger les lacunes apparentes dans le premier document de Stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) 2003-2005¹¹ et, d'autre part, à assurer la durabilité des résultats attendus par le document SCRП actuel. Ainsi, toutes les actions proposées, depuis la préparation des programmes sectoriels, ont l'ambition de satisfaire les besoins spécifiques des hommes et des femmes.

Une expérience innovatrice visant à inclure l'égalité des sexes dans la SCRП de Bénin est encadrée par la coopération danoise et suisse, soutenue par le Programme des Nations Unies pour le développement à travers le Programme de soutien pour le renforcement de l'étude sur le genre dans les Politiques et les stratégies de croissance pour réduire la Pauvreté (PSREGP/ SCRП). Grâce à ce programme, la perspective de genre est clairement exprimée dans le financement pour le développement du Bénin. Le programme est mis en œuvre par le ministère de la Famille et par d'autres acteurs nationaux avec le soutien technique et financier des alliances pour le développement à travers un financement conjoint cherchant l'alignement, l'harmonisation et l'appropriation dans l'esprit de la Déclaration de Paris. Toutes les actions proposées priorisent la synergie entre tous les acteurs concernés.

Quelques résultats obtenus :

- L'inscription de la section de genre dans les Révisions annuelles et conjointes de la SCRП dont le mémorandum a été extrait de la synthèse des points de mise en œuvre des actions de genre sectorielles et de leurs progrès.
- Processus d'élaboration de la Politique nationale de promotion du genre en cours, réalisé avec le soutien des Alliances techniques et financières (ATF) et du Gouvernement, et basé sur l'initiative inscrite dans les PSREGP/ SCRП.
- La réalisation de l'Étude nationale sur la violence contre les femmes, avec le financement conjoint des ATF.
- Dans la continuité de l'aide extérieure pour assurer des soins de santé adéquats pour la mère et l'enfant, le Gouvernement béninois a renforcé la mise en œuvre de la gratuité de la césarienne et des soins médicaux pour les enfants jusqu'à l'âge de 5 ans¹².

Le rôle de la société civile

Le rôle des organisations de la société civile consiste essentiellement à essayer d'éduquer et d'informer le public, à renforcer la capacité de gestion et d'organisation, à assurer le relais et l'intermédiation, à participer au dialogue et à fournir des services à la population. Ces organisations contribuent ainsi au développement dans tous les secteurs de la vie publique, y compris l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement, l'agriculture, l'environnement, les services financiers, la promotion et la défense des droits économiques, sociaux et culturels, l'émancipation des femmes, la promotion de la bonne gouvernance, la reddition de comptes, la lecture et l'analyse des budgets et le suivi des politiques de développement.

Le domaine le plus important pour les organisations béninoises de la société civile est le respect des droits humains, notamment en ce qui concerne les droits économiques, sociaux et culturels. Il faut aller au-delà des OMD et s'attaquer à la vulnérabilité de la population concernant les violations de leurs droits. La mise en exergue de l'importance fondamentale des droits humains est un impératif pour tous les modèles de développement ; chaque aspect particulier de ces droits doit devenir un objectif en lui-même. ■

6 Assemblée Générale, "Loi de finances", gestions 2005, 2006, 2007, 2008 ; Commission nationale de gestion de l'impact de la crise financière et économique internationale sur le développement économique et social du Bénin, *op. cit.*, p. 73.

7 SW Bénin, *Document d'analyse et rapport de la loi de finances, gestion 2010*, p. 19.

8 *Ibid.*

9 Ministère de l'Économie, prévision, développement et évaluation de l'action publique, p. 13.

10 Disponible en français sur : <www.planipolis.iiep.unesco.org/upload/Benin/PRSP/Benin%20SCRП%20VersionFinaleAvril07.pdf>.

11 Commission nationale pour le développement et la lutte contre la pauvreté, *Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté en Bénin 2003-2005*, (décembre 2002). Disponible en français sur : <www.planipolis.iiep.unesco.org/upload/Benin/PRSP/Benin%20PRSP%20French.pdf>.

12 SW Bénin, *Rapport alternatif 2009 des organisations de la société civile pour les Objectifs du millénaire pour le développement au Bénin*, p. 57.



OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Les huit objectifs du millénaire pour le développement, qui vont de réduire de moitié l'extrême pauvreté à enrayer la propagation du VIH/SIDA et assurer l'éducation primaire universelle pour 2015, constituent un plan accordé par toutes les nations du monde et toutes les institutions de développement plus importantes au niveau mondial. Les objectifs ont relancé des efforts sans précédent pour aider les plus pauvres du monde.

OBJECTIF 1: RÉDUIRE L'EXTRÊME PAUVRETÉ ET LA FAIM

- Cible 1.A** Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour
- Cible 1.B** Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif
- Cible 1.C** Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim

OBJECTIF 2: ASSURER L'ÉDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS

- Cible 2.A** D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

OBJECTIF 3: PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES

- Cible 3.A** Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard

OBJECTIF 4: RÉDUIRE LA MORTALITÉ INFANTILE ET POST-INFANTILE

- Cible 4.A** Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

OBJECTIF 5: AMÉLIORER LA SANTÉ MATERNELLE

- Cible 5.A** Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle
- Cible 5.B** Rendre l'accès à la médecine procréative universel d'ici à 2015

OBJECTIF 6: COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET D'AUTRES MALADIES

- Cible 6.A** D'ici à 2015, avoir enrayer la propagation du VIH/sida et avoir commencé à inverser la tendance actuelle
- Cible 6.B** D'ici à 2010, assurer à tous ceux qui en ont besoin l'accès aux traitements contre le VIH/sida
- Cible 6.C** D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres maladies graves et commencer à inverser la tendance actuelle

OBJECTIF 7: PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

- Cible 7.A** Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources naturelles
- Cible 7.B** Réduire l'appauvrissement de la diversité biologique et en ramener le taux à un niveau sensiblement plus bas d'ici à 2010
- Cible 7.C** Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base
- Cible 7.D** Améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie de 100 millions d'habitants des taudis

OBJECTIF 8: METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT

- Cible 8.A** Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement
- Cible 8.B** Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire
- Cible 8.C** Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement
- Cible 8.D** En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement
- Cible 8.E** En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les nouvelles technologies, en particulier les technologies de l'information et de la communication, soient à la portée de tous

Source : <www.un.org/french/millenniumgoals/>

INDICE DES CAPACITÉS DE BASE

DIX ANS APRÈS LA DÉCLARATION DU MILLÉNAIRE :

L'avancée des indicateurs sociaux se ralentit

L'Indice des capacités de base (ICB) 2010, développé par Social Watch, montre que la réduction de la pauvreté est en perte de vitesse depuis les deux dernières décennies. Depuis l'an 2000, date de la mise en place des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), l'évolution de l'ICB indique que les progrès ralentissent au lieu de s'accélérer, et que les efforts de la communauté internationale ne se traduisent pas par des avancées plus rapides dans les indicateurs sociaux. Le progrès social n'emboîte pas forcément le pas à la croissance économique et il faut de meilleurs indicateurs sociaux, non monétaires, pour faire un suivi plus précis de l'évolution de la pauvreté dans le monde.

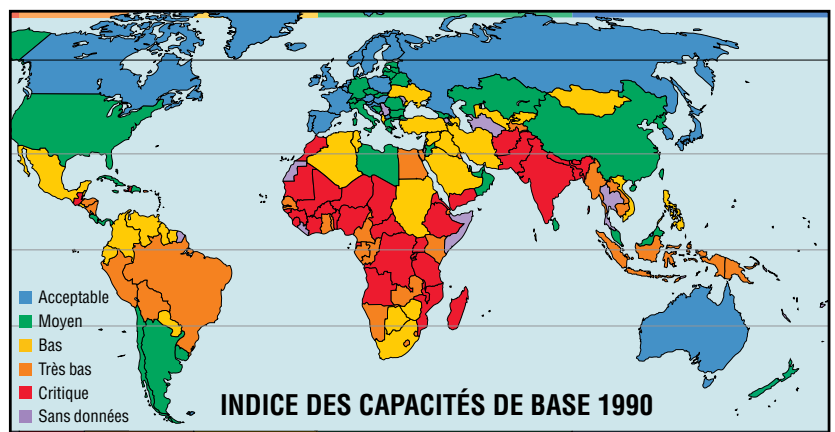
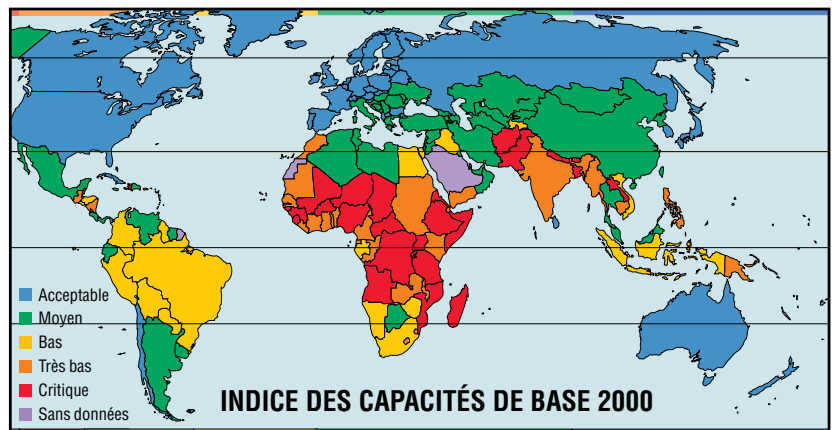
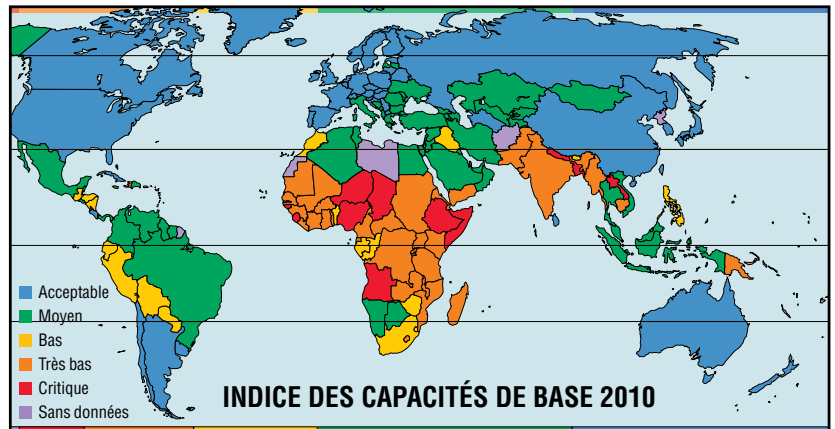
Dans son rapport de février 2010 *Tenir les promesses*, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, affirme que les OMD « sont les cibles du monde, quantifiées et mesurables dans le temps pour lutter contre l'extrême pauvreté, la faim et les maladies en promouvant l'égalité des sexes, l'éducation et le respect de l'environnement. Elles sont aussi l'émanation des droits fondamentaux de la personne humaine : le droit à la santé, à l'éducation et au logement pour tous ».

Cependant, même si les objectifs sont "quantifiables", ils ne sont pas faciles à mesurer. L'ONU a développé un ensemble de 38 indicateurs dans chacune des cibles spécifiques correspondant à chaque objectif, mais il manque des données pour la plupart des pays. Pour la cible la plus importante, celle qui vise à réduire le pourcentage de population vivant avec moins d'un dollar par jour, les données de 2005, ou certaines plus récentes, ne sont disponibles que pour 67 pays.

Le panorama actuel à travers l'ICB

L'ICB a été conçu par Social Watch comme une méthode alternative de suivi de la situation de la pauvreté dans le monde. La plupart des outils de mesure disponibles de la pauvreté se fondent sur le principe qu'il s'agit d'un phénomène monétaire, et mesurent par exemple le nombre de personnes vivant avec un revenu inférieur à un dollar par jour. L'ICB, de même que d'autres outils alternatifs (non monétaires) de mesure de la pauvreté, prend en compte la capacité d'accès à une série de services indispensables à la survie et à la dignité humaine. Les indicateurs qui composent l'ICB sont les plus élémentaires de tous ceux qui composent les OMD.

L'ICB est la moyenne de trois paramètres : 1) la mortalité des enfants de moins de cinq ans, 2) la santé reproductive ou maternelle et infantile, et 3) l'éducation (à travers une variable combinée d'inscription à l'école primaire et de taux de survie jusqu'en fin du primaire). Tous les indicateurs sont exprimés en pourcentages sur une échelle de variation de 0 à 100. La mortalité infantile, habituellement exprimée par le nombre de décès pour 1.000 enfants nés vivants, est exprimée sur la base de 100 moins cette valeur. Ainsi, par exemple, un taux de 20 morts pour 1.000 se convertit en 2 % et, en soustrayant ce chiffre à 100 il détermine une valeur de 98 pour l'indicateur. De cette façon, la valeur théorique maximale de mortalité infantile est de 100, ce qui voudrait dire que tous les enfants nés vivants parviennent à atteindre l'âge de cinq ans. La Santé reproductive atteint sa valeur maximum (100) lorsque toutes les femmes susceptibles d'enfanter sont suivies par un personnel médical spécialisé. De la même façon, l'éducation atteint un maximum de 100 quand tous les enfants en âge scolaire sont inscrits à l'école

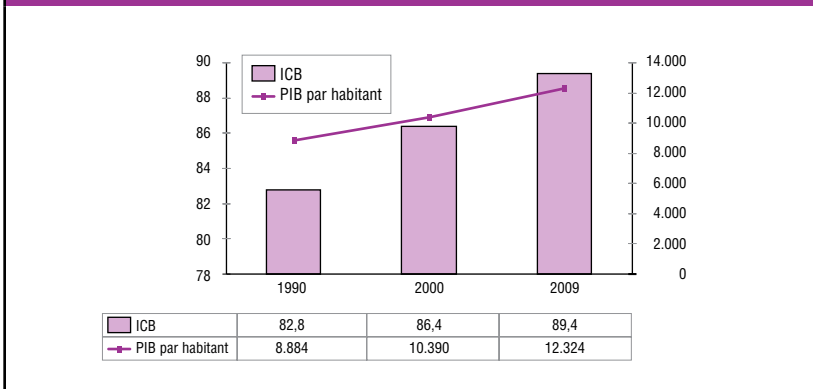


ÉVOLUTION DE L'ICB PAR PAYS											
Pays	ICB 2000	Évolution de l'ICB	ICB 2010	Pays	ICB 2000	Évolution de l'ICB	ICB 2010	Pays	ICB 2000	Évolution de l'ICB	ICB 2010
Afghanistan	45			France	99		99	Nigéria	64	←	61
Afrique du Sud	85		86	Gabon	84			Norvège	99		99
Albanie	99	←	97	Gambie	76	←	72	Nouvelle-Zélande	98	→	99+
Algérie	94	→	96	Géorgie	94	→	97	Oman	94		94
Allemagne	99+		99	Ghana	66	→	77	Ouzbékistan	96	→	97
Angola	57	→	60	Grèce	94	→	99	Pakistan	55	→	65
Arabie saoudite			92	Guatemala	69	→	88	Panama	94		94
Argentine	97	→	98	Guinée	54	→	67	Paraguay	81	→	89
Arménie	95		94	Guinée Bissau	55	→	60	Pays-Bas	99+		99
Australie	99		99	Guinée Équatoriale	66	→	68	Pérou	82	→	88
Autriche	99		99	Guyana	85	→	91	Philippines	79	→	81
Azerbaïdjan	90	→	94	Haïti	63	→	67	Pologne	99		99
Bahamas	94	→	97	Honduras	80	→	84	Portugal	98	→	99
Bahrein	95		95	Hongrie	97		98	Qatar	96	←	94
Bangladesh	61		61	Inde	67	→	73	République arabe syrienne	92	→	96
Bélarus	98		99	Indonésie	85	→	90	République centrafricaine	63	→	65
Belgique	99+	←	99	Iran	93	→	95	République de Corée	99+		99
Belize	91	→	96	Iraq	81	→	88	République de Moldavie	91	→	96
Bénin	78	→	85	Irlande	98		99	République dém. du Congo	58	→	78
Bhoutan	63	→	85	Islande	99+		99	République dominicaine	90		90
Birmanie	67	→	77	Israël	96		96	République pop. dém. de Corée	92		
Bolivie	82		83	Italie	95		99	République tchèque	99		98
Bosnie-Herzégovine	97		97	Jamaïque	94	←	93	Roumanie	97		97
Botswana	91		90	Japon	99+		99+	Royaume-Uni	99		99
Brésil	88	→	96	Jordanie	97		97	Rwanda	57	→	79
Bulgarie	98		98	Kazakhstan	95	→	97	Sénégal	70	→	71
Burkina Faso	55	→	69	Kenya	65	→	71	Serbie	97	→	98
Burundi	53	→	66	Kirghizistan	95		95	Sierra Leone	55	→	61
Cambodge	65	→	70	Kiribati	88	←	82	Singapour	98		98
Cameroun	75		75	Koweït	94		94	Slovaquie	98		98
Canada	99		99+	Lao RDP	59	→	63	Slovénie	99		98
Cap-Vert	93	←	87	Lesotho	74	→	78	Somalie	58		57
Chili	98		98	Lettonie	99	←	97	Sri Lanka	98		99
Chine	97	→	99	Liban	94	←	92	Soudan	79	←	77
Chypre	95		96	Libéria	70	←	67	Suède	99		99
Colombie	87	→	94	Libye	96			Suisse	98		98
Comores	74			Lituanie	99		98	Suriname	91		91
Congo	73	→	80	Luxembourg	99		99	Swaziland	77	→	81
Costa Rica	96	→	97	Madagascar	61	→	76	Tadjikistan	86	→	93
Côte d'Ivoire	73	→	74	Malaisie	96	→	97	Tanzanie	63	→	75
Cuba	98		99	Malawi	72	←	70	Tchad	50	→	54
Danemark	99		99	Maldives	88	→	92	Thaïlande	96		96
Djibouti	72	→	76	Mali	62	→	69	Togo	71	→	74
Dominique	96	←	92	Malte	95	→	97	Trinité-et-Tobago	96		96
Égypte	83	→	91	Maroc	78	→	88	Tunisie	94	→	97
El Salvador	88	→	91	Maurice	98		98	Turkménistan	91	→	98
Émirats arabes unis	92	→	95	Mauritanie	69	→	71	Turquie	90	→	95
Équateur	95	←	88	Mexique	92	→	96	Ukraine	97		97
Érythrée	56	→	76	Mongolie	94	→	96	Uruguay	97	→	98
Estonie	99		99	Monténégro	97		97	Venezuela	94	←	91
Espagne	99		99	Mozambique	62	→	71	Viet Nam	86	→	93
États-Unis d'Amérique	97		97	Namibie	86	→	90	Zambie	68	→	75
Éthiopie	48	→	53	Népal	54	→	58	Zimbabwe	82	→	87
Fédération de Russie	99		98	Nicaragua	76	→	81				
Finlande	99+		99	Niger	48	→	59				

Références : ← Recul sévère ← Recul || Stagnation → Progrès léger → Progrès significatif

Note : les valeurs en italique sont estimées.

GRAPHIQUE 1. ICB et PIB par habitant dans le monde (1990-2009)



et parviennent en dernière année d'études primaires. On fait ensuite la moyenne de ces trois indicateurs, de sorte que la valeur totale de l'indice varie entre 0 % et 100% (voir Évolution de l'ICB par pays).

En termes généraux, les chiffres montrent que depuis 1990 le monde a progressé dans ses efforts pour réduire la pauvreté. Au cours des deux dernières décennies, l'ICB et le produit brut par habitant se sont améliorés à l'échelle mondiale. Le Graphique 1 offre la moyenne de la valeur totale de l'ICB et du revenu par habitant dans le monde en dollars PPA (de parité du pouvoir d'achat) pour trois points dans le temps (1990, 2000 et 2009).

Alors que la croissance du revenu par habitant s'est accélérée et est passée de 17 % entre 1990 et 2000 à 19 % entre 2000 et 2009, la croissance de l'ICB a ralenti et est passée de 4 % au cours de la dernière décennie du XX^e siècle à 3 % au cours des premières années du siècle actuel. Cela prouve que la Déclaration du millénaire et les efforts réalisés par la communauté internationale pour atteindre les objectifs stipulés ne se sont pas traduits par des progrès plus rapides dans les indicateurs sociaux. Au contraire, les données ajoutées du Graphique 1 coïncident avec les découvertes des dernières recherches, où l'on reporte également un ralentissement dans l'avancée des indicateurs depuis l'an 2000¹.

Ce comportement de l'ICB au niveau agrégé présente des variations importantes en ce qui concerne la désagrégation par région. Ces unités d'agrégation s'expliquent au moins pour deux raisons. D'un côté, il existe des modèles de diffusion géographique dans la conception et dans la mise en œuvre des politiques publiques destinées à la réduction de la pauvreté et les besoins élémentaires captés par l'ICB et d'autres méthodes de mesures de l'extrême pauvreté. De l'autre, les pays qui composent les régions présentent des modèles clairs d'interdépendance qui induisent les indicateurs socio-économiques à se comporter de la même façon.

Pour l'élaboration du Graphique 2 les ICB régionaux correspondent à des estimations qui pondèrent les ICB nationaux par la population. Le graphique montre que toutes les régions ont augmenté leurs valeurs de l'ICB, certaines d'entre elles seulement de façon très discrète. Par exemple, les pays développés offrent des variations ou des augmentations très faibles parce que leurs taux

sont tout proches de 100 % et ils ne peuvent plus obtenir d'améliorations. Ce sont les pays qui présentent un plus grand niveau de développement humain et d'équité et moins de pauvreté, et qui ont aussi de meilleurs niveaux quant aux Capacités élémentaires des gens.

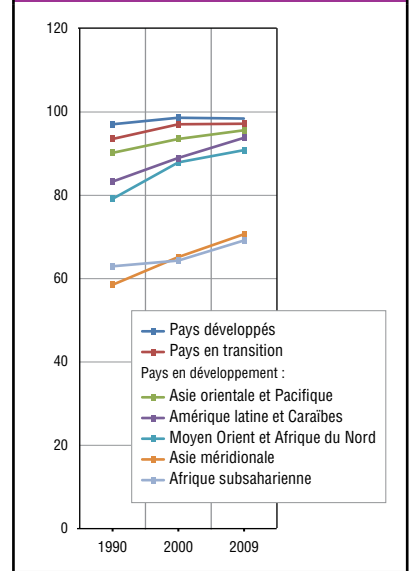
Deuxièmement, les pays en transition, l'Amérique latine et les Caraïbes ainsi que le Moyen Orient et l'Afrique du Nord montrent des progrès sur la période 1990-2009. Cependant, les plus fortes avancées ont été enregistrées entre 1990 et 2000, alors que leur évolution entre 2000 et 2009 est relativement plus faible. De nouveau, les données indiquent un ralentissement de l'évolution de l'ICB depuis l'an 2000 au lieu d'une avancée à partir de la mise en œuvre des OMD.

Troisièmement, l'Asie méridionale avance dans son ICB au même niveau avant et après l'an 2000, alors que l'Afrique subsaharienne est la seule région qui évolue plus rapidement à partir de l'an 2000 que lors de la décennie antérieure, période sur laquelle le continent n'a pratiquement pas progressé. Toutes deux partent de niveaux très bas et doivent encore accélérer davantage si elles veulent atteindre des niveaux moyennement acceptables dans les dix ans qui viennent. L'Asie méridionale progresse à un rythme supérieur à celui de l'Afrique subsaharienne. Cette région se compose d'un petit groupe de pays et sa moyenne est fortement influencée par l'Inde, qui a progressé de 5 points dans l'ICB, entre 1990 et 2000, et de 5 autres points depuis lors. Le groupe qui compose l'Afrique subsaharienne, aussi vaste qu'hétérogène, est celui qui a obtenu la valeur la plus basse dans l'ICB 2010.

Parmi les pays en développement de l'Asie orientale et du Pacifique, l'avancée de l'ICB est très lente étant donné le grand poids de la Chine qui progresse très lentement dans ses valeurs d'ICB relativement élevés. Cela tranche notablement avec le comportement de la Chine vis-à-vis du revenu par habitant ou de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour. Pour ces deux indicateurs, la Chine présente des progrès énormes au cours des deux dernières décennies, alors que les avancées dans ses indicateurs sociaux de base ont été enregistrées avant la décennie 1990.

Le Tableau 1 montre une autre façon d'observer l'évolution récente sur la base d'un niveau déterminé par les valeurs établies dans l'ICB (Critique, Très Bas, Bas, Moyen et Acceptable). En deux décennies, le groupe des pays aux valeurs moyenne et acceptable et le groupe de ceux qui ont les niveaux bas, très bas et critique invertissent leurs positions, le premier passant de 40 %

GRAPHIQUE 2. Évolution de l'ICB par régions (1990-2009)



à 61 % de l'ensemble des pays pour lesquels on peut calculer l'ICB et le second de 60 % à 39 %. Dans les deux cas, c'est avant l'an 2000 que l'on assiste à la grande réduction dans le groupe comportant les pires situations et la croissance du nombre de pays ayant des niveaux relativement meilleurs et c'est dans le nouveau millénaire que les rythmes baissent.

Quelques cas dans l'évolution récente

Aux grandes variations entre les régions se sont ajoutées des variations entre les pays d'une même région. L'Europe et l'Amérique du Nord sont relativement homogènes, montrant de bas niveaux de variation entre les pays appartenant à chacune de ces zones géographiques. De plus, ces cas ne reflètent aucune avancée substantielle, étant donné qu'ils représentent les pays de niveaux satisfaisants pour l'indice. En revanche, d'autres régions présentent un plus grand taux de variation dans l'évolution des deux dernières décennies (voir Graphique 2). Tous les niveaux de la carte générale présentée dans le Tableau de l'évolution montrent des cas d'avancée et d'autres de recul.

Dans le groupe des pays qui montrent un niveau de l'ICB acceptable, c'est l'Albanie qui a le plus progressé dans les années 90, puis elle a subi le pire recul lors de la décennie suivante. Ce taux de recul est relativement léger, mais il met en relief un manque de continuité dans l'effort visant à améliorer le comportement des indicateurs

TABLEAU 1 : Évolution de l'ICB par niveaux (en nombre de pays)

	1990	2000	2010
Critique	42	35	22
Très bas	18	17	22
Bas	34	19	19
Moyen	29	43	40
Acceptable	33	50	58
Total	156	164	161

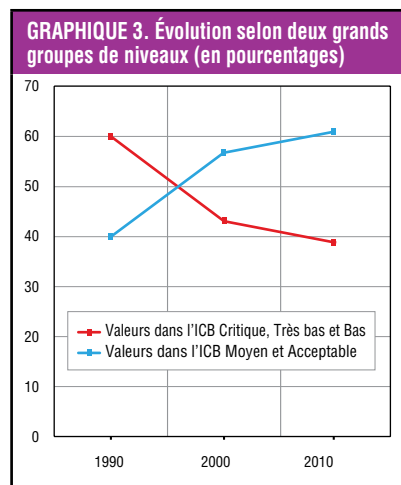
1 Fukuda-Parr y Greenstein, "How should MDG implementation be measured: faster progress or meeting targets?", Document de travail 63. International Policy Centre for Inclusive Growth, mai 2010.

de base que couvre l'ICB. Dans le groupe ayant des valeurs intermédiaires, il convient d'en signaler les deux extrêmes. D'un côté, personne ne s'étonne de l'évolution positive marquée par le Brésil, où les taux de croissance très élevés et un engagement stable de l'élite politique ont facilité la réduction des facteurs de pauvreté de la population au cours des deux dernières décennies. Et de l'autre, les bénéfices enregistrés par de nombreux pays à hauts revenus pétroliers en Afrique subsaharienne pour cette ressource naturelle, n'ont pas de retombées automatiques sur le bien-être social de la population, même dans les cas où l'évolution de l'économie montre des indicateurs sains. Il va sans dire que bailler des fonds et des services orientés à la réduction de la pauvreté ne suffit pas et qu'une action commune des agents qui dirigent le système politique est requise. Sans cet engagement il n'est pas de progrès social.

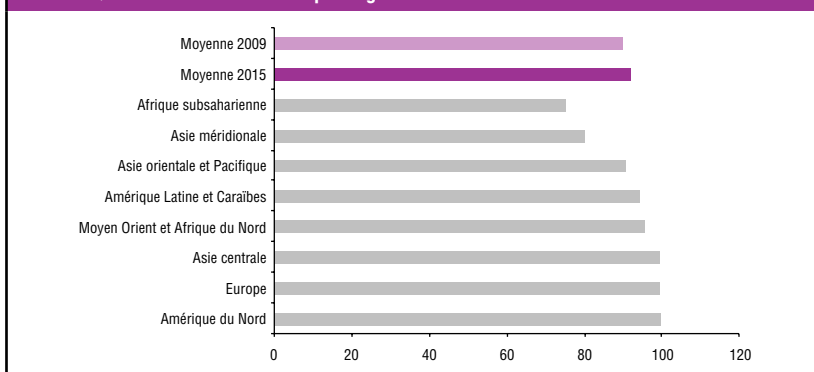
En dernier lieu – mais non de moindre importance –, d'autres cas à des niveaux différents de l'ICB méritent aussi d'être mentionnés. Dans le niveau bas, le Guatemala et le Bhoutan ont fait de grands pas en avant. Pour le niveau très bas, il y a des pays qui sortent de conflits ethniques et de guerres civiles qui se sont déroulées pendant les dernières décennies, comme le Rwanda, qui montre une amélioration notoire sur la période 2000-2009, alors que le Soudan poursuit sa chute systématique dans les valeurs de l'ICB sur les périodes étudiées. D'autre part, pour le niveau critique, certains pays comme le Burkina Faso, le Burundi ou la Guinée ont bien progressé alors que d'autres, comme le Nigeria, ne l'ont pas fait.

Le regard porté vers l'avenir

Étant donné l'évolution récente dans les valeurs de l'ICB, la pauvreté mesurée d'après l'accès à un pool de services indispensables à la survie humaine va continuer à se réduire progressivement, mais la vitesse de réduction de la misère n'est pas déterminée directement par l'économie. Même à des taux de croissance économique modérément bas, les indicateurs de l'ICB tendent à la baisse, comme c'est le cas avec d'autres systèmes de mesure non monétaire de la pauvreté, tels que les besoins élémentaires non satisfaits, mesurés dans une bonne partie de l'Amérique latine pendant les années 80. Si les ICB sont à long terme une vague où un nombre décroissant de pays se retrouvera au niveau critique et un nombre



GRAPHIQUE 4. Évolution de l'ICB par régions vers 2015



croissant se situera à un niveau stable avec des valeurs supérieures à 90 %, il faut que les responsables qui se dédient à observer l'évolution des OMD s'orientent vers l'exploration des indicateurs produisant un plus grand niveau de variation ou de désagrégation, particulièrement pour les niveaux avec un ICB plus élevé.

Pour que ce suivi soit faisable, il faut que la communauté internationale s'engage à produire des statistiques mieux faites et plus précises, qui distinguent de façon adéquate les genres, les régions et les ethnies. Ces indicateurs sont actuellement disponibles pour une bonne partie des pays développés, mais nous ne savons pratiquement rien sur leur façon de se comporter dans le reste du monde. Dans les années à venir, de nombreux pays passeront dans le groupe des valeurs moyennes

et acceptables dans l'ICB et il y aura progressivement davantage de pays avec des valeurs stagnantes car l'ICB ne peut pas dépasser 100%. Le modèle de croissance soutenu dans les valeurs de l'ICB pour le monde entier, indépendamment de son ralentissement relatif à partir de 2000, indique qu'un nombre grandissant de pays doit faire l'objet d'un suivi sur la base d'indicateurs qui captent plus précisément l'évolution de la pauvreté non monétaire dans le monde.

La projection linéaire dans le Graphique 4, fondée sur les données des périodes 1990-2000 et 2000-2009, montre aussi que si la tendance actuelle de l'évolution de l'ICB se maintient, de grandes régions du monde seront encore bien loin d'atteindre des niveaux acceptables en 2015. ■

NOTE TECHNIQUE :

I. Les Indicateurs de l'ICB :

- Éducation : a) Pourcentage des enfants qui terminent les études primaires ; b) taux net d'inscriptions dans l'enseignement primaire. L'Indicateur Éducation se compose de la moyenne de ces deux valeurs (a et b)
- Mortalité chez les enfants de moins de cinq ans. La valeur de cet indicateur est représenté comme $I = (100 - M)$, comme le taux de survie jusqu'à l'âge de cinq ans, où M est le taux de décès au cours des cinq premières années de vie pour 1000 naissances.
- Pourcentage des accouchements assistés par des professionnels de la santé.

II. L' ICB a été calculé pour trois points dans le temps, à l'aide de plusieurs sources d'information de libre accès (voir la liste complète des sources sur <www.socialwatch.org>). Dans le but de compléter les données pour 1990, 2000 et 2009, l'équipe de recherche de Social Watch a élaboré un système de mesures approchées (ou *proxies*) qui maximise l'information disponible. Pour 1990, on considère toutes les données disponibles sur une tranche de cinq ans, en prenant pour base 1990 et en assumant +/- 2 ans. Dans les cas où l'information antérieure à 1990 n'est pas disponible, on prend la même tranche de cinq ans jusqu'à 1995 inclus. Pour l'an

2000 on prend une tranche de cinq ans, en laissant comme base l'an 2000 et un critère de +/- 2 ans. Enfin, pour 2009 on a appliqué le critère de la dernière donnée disponible depuis 2005/1.

III. Il existe un degré élevé de corrélation entre les valeurs des trois indicateurs, et à leur tour les valeurs de chaque indicateur sont en corrélation avec leurs valeurs en trois points différents du temps ; ainsi, dans les cas où il manque l'information sur le pourcentage d'accouchements assistés par des professionnels de la santé, on impute des valeurs fondées sur les deux autres indicateurs de l'indice (éducation et mortalité infantile).

IV. Dans le but de classifier l'évolution, l'équipe de Social Watch a appliqué les critères de recouplement suivants : moins d'un écart-type négatif de la moyenne de l'évolution (Recul sévère) ; entre un écart-type négatif de la moyenne et -1 % de variation dans le taux (Recul) ; entre -1 % et 1 % de variation dans le taux (Stagnation) ; entre 1% de variation dans le taux et un écart-type sur la moyenne de variation (Léger progrès) ; et plus d'un écart-type sur la moyenne de variation (Progrès significatif). ■

1 Les valeurs de l'ICB divulguées dans les "diamants" qui apparaissent dans les rapports nationaux correspondent aux valeurs de l'ICB 2010.

La crise économique : l'heure est à l'exécution d'un nouvel accord social

Edward Oyugi
Social Development Network, Nairobi, Kenya

Le dynamisme et la richesse mondiale que le système capitaliste a produit pendant les deux siècles précédents ont été obtenus à un coût élevé. La surprenante flexibilité du système lui a permis de relever de nombreux enjeux internes et externes, mais ceci au détriment des parties prenantes humaines et, toujours plus, de l'environnement.

Alors que la prospérité historique du capitalisme s'affaiblit, ses victimes et ses bénéficiaires doivent faire face à la difficile perspective de traiter les questions de la dégradation de la productivité, du manque d'équité, de la pauvreté généralisée et de l'aggravation de l'inefficacité distributive. Les personnes qui reconnaissent que la crise financière mondiale de nos jours n'est qu'un symptôme d'un problème plus systémique sont de plus en plus nombreuses.

L'« économie réelle » est en crise ; une crise du capitalisme qui a dépassé l'étape des troubles passagers et se trouve en phase terminale¹.

Les politiques néolibérales appliquées par les intérêts corporatifs des différents secteurs sont directement responsables de cette crise. Cependant il n'est pas tout à fait vrai que le néolibéralisme signifie la dérégulation des marchés ; il s'agit plutôt de la régulation non déclarée des marchés en faveur des intérêts des tenants du capital. Ceci est mis en évidence par le système des brevets. La « propriété intellectuelle » n'était pas régulée et ceci depuis la nuit des temps ; les hommes et les femmes qui ont inventé la roue et les techniques agricoles n'ont pas obtenu de profits grâce à leurs inventions et cependant toutes les générations postérieures en ont profité. Ce n'est que sous le capitalisme que les corporations se pressent de breveter non seulement leurs inventions et découvertes mais aussi celles des autres. Ainsi, par exemple, les compagnies pharmaceutiques obtiennent des profits scandaleux lorsqu'elles vendent des médicaments qui sauvent des vies à des prix qui condamnent à mort la plupart des patients qui en ont besoin.

C'est pourquoi lorsque l'on parle de régulation ou du manque de régulation, il est important de se rendre compte que chacune des modalités pourrait

favoriser les intérêts hégémoniques dans le cadre d'une économie politique spécifique. Si l'on analyse en profondeur ce qui semble être une légère régulation, on pourra voir qu'il s'agit en réalité d'une régulation subtile qui favorise les intérêts du secteur dirigeant de la société.

Le système se fonde sur l'interaction non planifiée de milliers de corporations multinationales et des principaux gouvernements du nord. Il ressemble à un système de circulation sans démarcation des voies, signalisations, feux, limite de vitesse, ni même d'un code clair qui établisse que tout le monde doit conduire du même côté de la rue. En conséquence, il sera sûrement très difficile d'éviter que l'effondrement du secteur financier se généralise et devienne une affaire sérieuse dans les prochains mois ou les prochaines années. Plus vite on reconnaîtra que seule une minorité tire profit du capitalisme, plus vite on trouvera une solution démocratique pour la plupart des gens. Si les causes de ces misères sans fin sont systémiques, leurs solutions doivent l'être aussi.

Les enjeux de la protection sociale

La crise actuelle a touché beaucoup de secteurs de la société, bien que de différentes façons et selon la situation géographique, la situation socio-économique et la source primaire des moyens de vie. Les pays qui ont des mouvements sociaux solides et une bonne tradition de réponse aux réclamations sociales en faveur des plus vulnérables (tels que l'Indonésie, les Philippines et certains pays d'Amérique latine) se sont servis des dynamiques de la réforme en cours pour construire avec un succès extraordinaire.

Il n'y a pas de doutes que l'un des problèmes les plus graves causés par la crise économique est le chômage prolongé qui semble s'être installé. En général, le rythme de la récupération économique va loin derrière la croissance du Produit intérieur brut (PIB). Cependant, il existe une intervention prometteuse qui combine la création de postes de travail et l'amélioration des options des moyens de vie. Si elle est conçue en tenant compte des besoins des personnes les plus vulnérables, une politique de protection sociale de ce genre peut favoriser aussi bien le développement que l'égalité des sexes. Pour cela il sera nécessaire d'établir un cadre politique de sécurité sociale et des instruments qui encouragent le développement social équitable afin qu'il existe une possibilité d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

La protection sociale peut jouer un rôle intégral dans l'atténuation de l'impact affaiblissant de la pauvreté, surtout lors de crises telles que l'actuelle. Dans ce sens, elle représente une importante politique contre-cyclique. Cependant les réponses de la protection sociale à la crise capitaliste néolibérale présente ont été plutôt imperceptibles en plus de chaotiques. Certains pays ont choisi une grande série de mesures de protection sociale et certains ont mis en œuvre leur intention de tenir les engagements pris avant la crise. Parmi les pays en développement, le Kenya et l'Ouganda se trouvent dans cette catégorie. D'autres, tels que le Ghana, ont fait des efforts encore plus grands pour dépasser le niveau de couverture d'avant la crise, courant même le risque d'augmenter le déficit fiscal déjà presque insoutenable. Cependant un grand nombre de pays ont reporté leurs mesures de protection sociale et ont choisi, par contre, de relever les enjeux de la stabilisation macroéconomique. Par exemple le Nigéria a préféré mettre en œuvre un régime de relance fiscale et en même temps régler le déficit qui est de plus en plus grand. Cela ne sera possible que grâce à une soigneuse réduction des dépenses dans le secteur social, ce qui, dans le cas contraire, pourrait donner lieu à des commotions microéconomiques.

Les besoins humains d'abord

Un jour les peuples du monde se rendront compte que tant d'instabilité économique et de misère pour la plupart des membres de nos sociétés sont dues au capitalisme en soi, et non pas à tel ou tel individu ou à un parti malhonnête ou corrompu. Cependant, beaucoup continuent de s'accrocher, sans trop de réalisme, aux illusions de l'efficacité des différents plans de relance essayant de sauver le capitalisme de sa propre logique autodestructrice. Dans un certain sens il ne pourrait pas en être autrement en raison du déséquilibre des forces sociales qui luttent pour la redéfinition démocratique de l'avenir de l'humanité. Malgré l'augmentation de la pression des forces populaires pour le changement, elles ne sont pas encore suffisamment fortes pour y parvenir.

Il est impossible de réformer ou de réparer le système capitaliste avec des mesures de sécurité sociale éphémères qui laissent intact le noyau de sa logique sociétale. Seule la transformation totale de la société, centrée sur une nouvelle logique, peut mener à un monde où la priorité serait de satisfaire les besoins des êtres humains et non pas les profits des entreprises. ■

1 Pour davantage d'information sur ce sujet, voir F. William Engdahl, *Financial Tsunami: The End of the World as We Knew It*, Global Research, 30 septembre 2008.

Le genre en temps de crise : un nouveau paradigme de développement est nécessaire

Social Watch Gender Working Group¹

En 1979, beaucoup de gouvernements du monde ont assumé des engagements juridiques pour les droits des femmes en signant la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW, en anglais). Seize ans plus tard, en 1995, la IV^e Conférence mondiale sur les femmes a adopté un plan d'action global pour parvenir à l'égalité des sexes : la Plate-forme pour l'action de Beijing. En septembre 2010, les leaders du monde se sont réunis à New York lors du Sommet sur les OMD pour mesurer les progrès vers ces objectifs, qui comprennent la réduction de la pauvreté et l'inégalité, et pour discuter des moyens d'accélérer ces progrès face aux crises répétitives qui affectent le climat, les aliments, l'énergie, les finances et l'économie.

Malgré certains progrès, les engagements pris à Beijing et par la CEDAW sont loin d'être pleinement en vigueur, et l'égalité des sexes n'est pas toujours une composante des programmes de développement économique et social durable. De toutes les perspectives, y compris celle de l'Index d'Équité de genre (IEG) de Social Watch, des progrès urgents sont nécessaires dans ce domaine car les gouvernements souscrivent rapidement aux instruments internationaux mais sont lents dans leur mise en œuvre.

L'augmentation de la pauvreté et les progrès irréguliers dans la réalisation des OMD, qui ont tous des dimensions de genre, ne sont pas seulement dus aux impacts et aux crises externes, mais aussi aux déséquilibres structurels sous-jacents. En temps de crise, ce sont les femmes qui portent le poids de la diminution des fonds pour le développement, car elles doivent trouver les moyens de nourrir et de soigner leurs enfants et autres personnes à charge lorsque les revenus du foyer diminuent, et elles doivent réaliser davantage de travaux non rémunérés lorsque les aides sociales disparaissent. Les pauvres (et les femmes sont les plus pauvres parmi les pauvres) n'ont pas de réserve pour affronter la crise. Cependant, ces mêmes pays qui ne trouvent pas d'argent pour le développement ont mobilisé des milliards de dollars pour sauver des banques et des entreprises.

Des crises telles que celles qui ont affecté les produits alimentaires, les carburants et les finances ne sont pas neutres à l'égard du genre. Leurs impacts exacerbent les inégalités existantes et mettent en évidence les effets négatifs sur les femmes et sur

les économies qui en dépendent. Cependant, rares sont les mesures prises par les pays en réponse à la crise qui ont donné la priorité à l'emploi et aux moyens de subsistance des femmes. À moins qu'on ne prenne des mesures spécifiques, les femmes pauvres resteront en dehors du système et devront accepter des emplois précaires à faible productivité, avec de maigres revenus et sans protection sociale. Parmi elles beaucoup deviendront plus vulnérables à la traite des personnes et accepteront des travaux dangereux, voire illégaux.

Il est essentiel d'établir des mesures pour protéger les femmes contre les pires effets des crises. Cependant, il y a aussi un grand besoin de politiques de développement social qui assument le genre comme une étape décisive vers une plus grande égalité et vers le bien-être des personnes. Comme on le voit dans les crises précédentes en Asie et en Amérique Latine, les indicateurs sociaux mettent le double de temps pour sortir de la crise et ils doivent être suivis de près, de même que la croissance économique qui n'est plus une mesure valable du bien-être humain et social. Nous avons besoin d'un changement de paradigme qui doit se refléter dans la pratique. Il ne s'agit pas de prendre comme but la croissance et de formuler quelques politiques pour les femmes ou pour les familles pauvres, mais de concevoir et de mettre en œuvre un nouveau paradigme de développement avec les mêmes droits et les mêmes chances pour tous et pour toutes.

Enjeux mondiaux : aperçu général

En Asie, en Afrique, en Europe, en Amérique latine et au Moyen-Orient, les mouvements pour les droits des femmes ont reconnu les effets positifs des accords internationaux sur la vie des femmes et des filles. Toutefois, dans certaines régions on a remarqué une montée de l'extrémisme religieux et/ou le conservatisme de droite associés à la perpétuation et la diffusion de lois discriminatoires à l'égard des femmes. De nombreux États et partis politiques manipulent le droit des personnes à la diversité culturelle et religieuse comme un prétexte pour violer les droits fondamentaux des femmes, des filles, des personnes porteuses de VIH/SIDA et des personnes aux orientations sexuelles différentes². L'oppression politique des femmes et le refus de leurs droits sont renforcés par les conflits armés et le recours excessif à la militarisation plutôt qu'au bien-être humain comme moyen de garantir la sécurité.

Des variantes de ce phénomène peuvent être observées en Afrique et dans d'autres régions en

développement où la crise est arrivée par le biais de divers canaux de transmission. Il est également devenu nécessaire d'utiliser une perspective de genre pour décoder les situations qui se produisent au sein des ménages, puisque les gens qui partagent un même toit entretiennent des relations de pouvoir asymétriques³. Par ailleurs, malgré les changements en cours dans les rôles sociaux, la division du travail ménager selon le genre est encore très rigide. Les limites que cette division du travail impose aux femmes et les hiérarchies sociales fondées sur cette division déterminent une position d'inégalité dans trois systèmes étroitement liés : le marché du travail, le système de bien-être ou de prestations sociales et le ménage.

La récession mondiale est le moment idéal pour créer un nouveau modèle de développement dans lequel l'égalité des sexes et l'inclusion sociale devraient être des priorités fondamentales. Il faut repenser les modèles macro-économiques qui sont fondés sur le maintien d'une inflation faible et sur le contrôle de la balance des paiements et reconnaître que la croissance économique exige un salaire minimum vital et la contribution de tous les êtres humains à la productivité économique. Pour cela il est également nécessaire de reconnaître qu'une économie productive dépend d'une ample économie de soins dans laquelle la main-d'œuvre est majoritairement féminine. Il est temps de mettre en pratique un nouveau paradigme de développement avec les mêmes droits et les mêmes chances pour tous. ■

1 Cet article est le résultat du travail du Social Watch Gender Working Group, basé sur l'information fournie par *Social Watch 06, articles occasionnels, l'heure de l'économie de genre* (mars 2010). Il a été rédigé par Enrique Buchichio et Amir Hamed, du Secrétariat de Social Watch.

2 Voir, par exemple : Social Watch, *L'heure de l'économie de genre – Quinze ans après la IV^e Conférence mondiale sur la femme*, mars 2010. Disponible sur le site : <www.socialwatch.org/node/11578>.

3 Équipe de recherche de Social Watch, *Genre et pauvreté : un cas d'inégalités entrelacées*, 2005. Disponible sur le site : <www.socialwatch.org/sites/default/files/pdf/en/genderpoverty2005_eng.pdf>.

La création d'ONU Femmes : sera-t-elle à la hauteur des enjeux ?

Geneveva Tisheva et Barbara Adams

Les organisations et les groupes de femmes du monde entier ont célébré la décision de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée le 2 juillet 2010 de créer l'agence de l'ONU pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes : ONU femmes. Cette nouvelle entité sera dirigée par une Secrétaire générale adjointe et consolidera et fusionnera les quatre entités existantes dédiées aux questions de genre, augmentera la capacité opérationnelle au niveau des pays et aura davantage d'autorité et de ressources pour stimuler l'autonomisation et la promotion de la femme.

Dans cette résolution, les paragraphes relatifs à l'importance de la participation de la société civile dans la nouvelle entité attirent spécialement l'attention. La nouvelle organisation étendra sa capacité opérationnelle dans les pays : entre autres, elle établira des liens avec des groupes de femmes et d'autres organisations de la société civile se consacrant à la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Cette résolution a été possible grâce à l'ensemble des activités de promotion et à l'engagement solide des mouvements de femmes et d'autres organisations de la société civile au cours de ces quatre dernières années. Cela a commencé par l'approbation du Rapport 2006 sur la Réforme de l'ONU du Panel sur la cohérence de tout le système, qui comprenait la recommandation de créer une nouvelle agence afin d'augmenter l'autorité, les ressources et la

capacité de l'ONU dans son travail pour l'égalité des sexes. Sachant qu'un effort accru de la société civile était nécessaire pour la formation de cette nouvelle entité, plusieurs groupes se sont réunis dans la Réforme de l'architecture pour l'égalité des sexes ou Campagne GEAR (selon son acronyme en anglais). Charlotte Bunche, ancien directrice exécutive du Centre pour le leadership global des femmes, un des membres fondateurs de la campagne GEAR, a déclaré : « Nous avons de grandes attentes pour cette nouvelle agence : les groupes de femmes et les autres organisations qui se consacrent à la justice sociale et aux droits humains et les organisations de développement qui ont joué un rôle clé dans cet effort doivent maintenant faire en sorte que ce nouvel organisme reçoive les ressources humaines et financières nécessaires pour mener à bien sa mission ».

Le premier enjeu majeur à relever par ONU Femmes est donc de savoir si elle adoptera le modèle traditionnel du multilatéralisme, dans lequel les décisions sont prises seulement par les gouvernements et où le processus politique a tendance à diluer les recommandations concernant la politique. Ce modèle n'a pas réussi à promouvoir le développement durable dans tous les pays ni à confronter les divergences entre les politiques macroéconomiques et les approches de justice de genre. Les partisans de l'égalité des sexes dans les Organisations de la société civile (OSC), les gouvernements et les agences de l'ONU devraient commencer à combler cet écart, et l'épreuve pour ONU Femmes est de savoir si elle pourra fournir la vision et le leadership nécessaires. ■

Climat planétaire : l'effondrement de Copenhague

Md Shamsuddoha

Equity and Justice Working Group Bangladesh¹

La 15^e Conférence des Parties (CoP15) de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC), qui s'est déroulée à Copenhague en décembre 2009, n'a pas abouti à l'accord juridiquement contraignant requis pour que l'augmentation de la température moyenne mondiale ne dépasse pas 2^o Celsius. Les différents intérêts des parties ont scindé la CCNUCC en deux groupes : les 40 pays industrialisés et les économies en transition qui figurent en Annexe I, et les pays qui n'y figurent pas. Les 26 membres du soi-disant « groupe représentatif des leaders », qui sont pour la plupart des pays figurant dans l'Annexe I, n'ont su établir un Accord qu'après un processus de négociation non transparent, vertical et très restrictif.

Le mécanisme de « révision et d'engagement de bas en haut » en matière de réduction des émissions² établi par cet Accord n'atteindra pas les objectifs de réduction que conseille le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat : entre

25 % et 40 % en dessous du niveau de 1990. Les engagements qui ont été assumés jusqu'à présent en vertu de l'Accord ne reflètent pas les exigences des délégués qui souhaitaient des actions ou des engagements « ambitieux » et « énergiques » pour l'atténuation des effets. De fait, l'approbation d'un Accord « non juridiquement contraignant » est une réussite diplomatique pour les pays développés et pour les pays en développement les plus avancés.

Depuis l'approbation du Plan d'action de Bali lors de la 13^e Conférence des Parties en décembre 2007, des milliers de délégués ont travaillé dans le Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention (AWG-LCA, en anglais) et le Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des parties figurant en annexe I, au titre du Protocole de Kyoto (AWG-KP, en anglais). Même à Copenhague, malgré leurs nombreuses divergences, les délégués ont travaillé avec ardeur pour réduire au maximum les distances, puis ils ont présenté à la séance plénière de clôture des documents entièrement actualisés émanant des deux groupes de travail.

Avec ceci agissant comme toile de fond, la présidence danoise a tenté en parallèle d'imposer une proposition du « groupe représentatif de leaders ». Lorsque Lars Løkke Rasmussen, le Premier ministre danois, a présenté l'Accord de Copenhague devant la CoP et demandé son adoption, il a été durement critiqué pour recourir à un procédé de prise de décisions vertical contraire à la charte de l'ONU et défiant

les habitudes traditionnelles et historiques des prises de décisions de l'organisation.

Alors que les conversations sur le climat avaient été jusque-là des plus transparentes des négociations internationales, la réunion de Copenhague a fortement restreint la participation des représentants de la société civile, pourtant dûment accrédités et autorisés par décret à participer à tout le processus. Les derniers jours les représentants de la société civile se sont vus réduits à une centaine. Bien que certains pays en développement et d'autres pays moins avancés (PMA) aient soutenu l'adoption de l'Accord, nombreux ont été les pays en développement qui ont condamné la procédure la considérant « non transparente » et « antidémocratique », et qui ont refusé de soutenir l'Accord en tant que décision de la CoP.

Finalement, pendant une négociation informelle facilitée par Ban Ki-Moon, Secrétaire Général de l'ONU, les parties ont convenu d'adopter une décision de la CoP dans laquelle la Conférence « prend note » de l'Accord, ce qui veut dire qu'elle n'a été ni adoptée ni admise par la réunion. L'Accord ne peut donc pas être considéré comme un « effort collectif » pour combattre la crise climatique. La construction d'un effort collectif requiert la participation efficace, transparente et responsable de toutes les parties impliquées – gouvernements, organisations de la société civile et institutions financières – agissant de façon globale et garantissant qu'elles oeuvreront toutes

1 Ce document ne constitue l'expression de la position d'aucun pays partie ou d'aucun groupe.

2 Ce mécanisme exige un procédé dynamique de coopération internationale dans lequel les pays doivent être qualifiés pour assumer des engagements renouvelés en ce qui concerne la réduction d'émissions de façon continue.

de manière équitable au service de la prospérité, du bien-être et de la durabilité mondiales.

Plus de 120 pays, responsables de plus de quatre cinquièmes des émissions de GES du monde, ont décidé d'apporter leur soutien à l'Accord, et nombreux sont ceux qui ont présenté une déclaration de réduction d'émissions volontaire à travers un procédé « d'engagement et de révision ». Cependant, bien que les engagements dépendent du scrutin international, il n'existe pas de mécanismes pour assurer que des actions visant à atteindre les objectifs ont été réalisées. Qui plus est, même si les engagements actuels sont tenus dans leur intégrité, il est possible que la température moyenne mondiale augmente de trois degrés ou plus d'ici la fin du siècle³.

Les tentatives des pays développés pour renforcer et répandre le modèle de « l'engagement et de la révision » sous le masque de l'Accord de Copenhague leur aurait permis d'échapper à leur responsabilité et à la dette de carbone qu'ils ont acquise envers les pays en développement en raison de l'usage historique et excessif qu'ils ont fait de l'espace atmosphérique de la planète. Cet excès de la consommation a donné lieu à une dette d'adaptation, puisque les pays en développement sont ceux qui ont subi

– et continuent à subir – les pires impacts du changement climatique, et aussi à une dette d'émissions. Par conséquent, il incombe aux pays développés d'entreprendre la réduction énergétique des émissions internes et de permettre aux pays en développement d'augmenter les leurs afin de pouvoir couvrir leurs besoins de développement durable.

La « mort » de Kyoto

À la suite des résultats frustrants de la Conférence de Copenhague, une nouvelle polarisation a surgi à propos de la diplomatie sur le climat. D'autre part, l'Accord n'apporte pas davantage de clarté sur la façon dont se déroulera le processus des négociations.

Presque tous les pays développés se sont unis pour élever leur voix dans l'espoir de démanteler le Protocole de Kyoto, de regrouper les deux voies en une seule et de produire un résultat légal qui garantisse l'inclusion des pays en développement les plus avancés. Les États-Unis, par exemple, n'ont pas l'intention de ratifier le Protocole ni d'accepter un accord juridiquement contraignant. Ils préfèrent, au lieu de cela, un « accord d'exécution » de bas en haut qui, sur la base d'un ensemble de décisions claires et conformes à la CCNUCC, formalise et renforce les stipulations actuelles de la Convention sur le Changement climatique concernant les engagements pour réduire l'émission de GES volontaires, non juridiquement contraignants et recouvrant toute l'économie, et informer sur les émissions. Cette conception de

« l'engagement et la révision » contredit ouvertement le Protocole de Kyoto et laisse toute liberté d'action aux pays pour décider du genre d'objectifs à adopter et de la manière de les réaliser.

Le Protocole de Kyoto, qui a établi une coalition mondiale entre les politiques, les experts, les fonctionnaires, les organisations de la société civile et les gens du monde entier, décrivait un point de vue intégré visant à affronter les enjeux du changement climatique. Aujourd'hui, l'approche sélective des options préférables qu'adoptent les pays développés rappelle la phrase de l'administration Bush: « Kyoto est mort »⁴. À l'époque, l'affirmation avait été très critiquée dans les pays du monde entier ; à présent, ces mêmes pays doivent faire des efforts pour que le Protocole de Kyoto continue à fonctionner jusqu'à la phase suivante.

La polarité multiple qui surgit dans la diplomatie climatique mondiale a pour résultat de permettre aux différents acteurs-clés d'entraver toutes les avancées significatives lors des futures négociations pour la CoP 16, qui aura lieu en novembre de 2010 à Cancun (Mexique). S'il n'existe pas de posture politique complémentaire entre les pays en développement les plus avancés et les pays développés, les États-Unis entre autres, il est peu probable que des conquêtes et des résultats positifs soient remportés en termes de politique climatique. ■

4 Dick Thompson, "Why U.S. Environmentalists Pin Hopes on Europe?" *Time*, 26 mars 2001.

3 Wolfgang Sterk et. al., *Something Was Rotten in the State of Denmark – Cop-Out in Copenhagen*, Institut du Climat, Environnement et Énergie de Wuppertal, avril 2010. Disponible sur : <www.wupperinst.org/uploads/tx_wibeitrag/COP15-report.pdf>.

Le financement climatique et les OMD

Ian Percy

La somme de USD 30 milliards destinée au financement « nouveau et additionnel » préconisée par l'Accord de Copenhague est loin d'être garantie. Ce chiffre reflète sans doute les priorités de l'ONU et l'engagement pris en ce qui concerne l'atténuation et l'adaptation pour le changement climatique, mais les tendances historiques ne sont pas encourageantes. Les pays développés donateurs ne sont pas en voie d'atteindre l'objectif du 0,7% du Revenu national brut (RNB) de l'APD d'ici à 2015. Il existe déjà des rapports de la société civile finlandaise, par exemple, dénonçant le fait que le financement climatique est prélevé sur le budget du développement¹. La situation est similaire dans la plupart des pays qui ont contracté ces engagements. D'autre part, l'organisation BetterAid informe que l'on prévoit que les aides collectées devraient diminuer de plus de USD 2 milliards lorsque les fonds climatiques pour les pays de revenus moyens commenceront à grignoter le budget destiné à l'aide².

1 Better Aid. Disponible sur : <www.betteraid.org/index.php?option=com_content&view=section&id=110&Itemid=60&lang=en>.

2 *Ibid.*

Les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) étant loin d'être réalisés, le développement reste très en retrait par rapport à d'autres objectifs un peu partout dans le monde. Le manque de financement pour le développement est souvent signalé comme étant la cause de la lenteur des avancées dans la réalisation des objectifs. Vu les tendances actuelles, on peut facilement imaginer une chute soudaine de l'APD destinée aux activités non climatiques. Les leaders politiques, surtout au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), sont soumis à des pressions chaque fois plus fortes leur demandant de prouver que l'aide qu'ils offrent donne des résultats. Les cibles de développement les moins quantitatives courent vraiment le risque d'être reléguées à un deuxième plan en faveur des stratégies vérifiables d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Pendant la 16^e Conférence des Parties à Cancun les grands axes du financement climatique devront être établis, afin de garantir que les donateurs et les pays en développement ne perdent pas de vue les engagements liés au développement. En l'absence de qualifications vérifiables et concises concernant les fonds « nouveaux et additionnels », l'éducation et certaines autres priorités de développement risquent de devoir jouer un rôle secondaire face aux parcs éoliens et aux projets de biomasse. ■

Participation actionnaire critique : comment s'appuyer sur les finances pour promouvoir les droits humains et l'environnement

Andrea Baranes

Campagna per la Riforma della Banca Mondiale (CRBM)

Mauro Meggiolaro

debe decir : Fondazione Culturale Responsabilità Etica

À la fin des années 60 une nouvelle conception des fonds éthiques surgit aux États-Unis au moment où les droits civils d'abord, et les protestations contre la guerre ensuite, commencèrent à se généraliser. En 1968, les étudiants de l'Université de Cornell ont exigé au conseil de se défaire des actions des entreprises commerçant avec l'Afrique du Sud. Quelques années plus tard le « Pax World Fund » a été créé ; il excluait les entreprises impliquées dans la guerre du Vietnam.

Les motifs excluant certains investissements ont été élargis et des critères sociaux ont commencé à intervenir. Plus important encore, c'est que dès la fin des années 60, non seulement certains secteurs ont été exclus tels que l'armement et les jeux de hasard, mais également les entreprises et les banques qui participaient à ces activités. Plus tard, de nouveaux facteurs ont commencé à être pris en compte, concrètement les comportements historiques des entreprises en matière de respect des droits humains et de l'environnement. Ceci s'est avéré une méthode particulièrement puissante de boycott des entreprises qui faisaient commerce avec des régimes racistes (comme par exemple l'Afrique du Sud aux temps de l'apartheid) ou avec des dictatures (comme celle de Pinochet au Chili).

D'un point de vue historique, ces premiers cas ont revêtu une énorme importance car ils ont mis en relief le rôle que peuvent jouer les actionnaires pour influencer sur le comportement d'une entreprise. Plusieurs cas de désinvestissement et de boycott à des entreprises spécifiques, à des pays ou à des secteurs ont obtenu des résultats impressionnants.

Cependant, le désinvestissement en actions d'une entreprise signifie couper tout lien avec elle et perdre à la fois toute possibilité d'intervenir éventuellement sur sa façon d'agir. Par contre, être actionnaire signifie posséder une partie de l'entreprise, fût-elle minime, et garder ainsi des liens et une participation active dans la vie de celle-ci pour essayer de changer son comportement social en général.

Participation actionnaire critique

Dans divers pays, les organisations et les réseaux de la société civile ont commencé à mettre en place un nouveau plaidoyer et un nouvel outil pour faire campagne : la « participation actionnaire critique ». L'idée est toute simple : acheter quelques actions des entreprises accusées d'avoir un impact social et environnemental négatif, particulièrement en ce qui concerne leurs investissements dans les pays du Sud, afin de participer activement à la vie des entreprises. En général, les entreprises sont choisies en fonction de leurs comportements historiques négatifs au niveau social, environnemental et du non respect des droits humains, pour leur impact polémique sur les processus de développement locaux et nationaux, pour

leur manque de transparence et leur faible gouvernance démocratique, ainsi que pour l'absence totale de reddition des comptes.

La participation actionnaire critique vise au minimum un triple but :

Premièrement, elle offre la possibilité de faire entendre directement la voix des communautés du Sud et des organisations internationales de la société civile aux directeurs et aux actionnaires de l'entreprise.

Deuxièmement, en ce qui concerne la culture financière générale, la participation actionnaire critique est un instrument de « démocratie économique » qui accroît les connaissances et la participation des petits actionnaires et du public en général vis-à-vis des questions financières.

Pour terminer, du point de vue des investisseurs, elle renforce la représentation des petits actionnaires dans la vie de l'entreprise. Un rapport de 2009 de l'OCDE signale qu'un des motifs principaux de la crise est dû à la mauvaise planification de la gouvernance corporative de nombreuses compagnies¹. Ce même rapport s'engage à augmenter la participation des petits actionnaires dans la vie et dans les prises de décisions des entreprises. La participation actionnaire critique va précisément dans ce sens et peut contribuer à l'augmentation de la démocratisation et de la reddition de comptes du secteur privé.

Réseaux internationaux et résultats initiaux

Dans différents pays européens, de même qu'aux États-Unis, l'engagement actif des actionnaires est devenu une pratique habituelle. Les interventions et les propositions des petits actionnaires actifs ont aidé dans bien des cas à optimiser la responsabilité environnementale et sociale, la gouvernance, la reddition de comptes et la durabilité à long terme des entreprises. Cette stratégie a déjà été utilisée lors de campagnes orientées vers la responsabilité des corporations du nord, en solidarité envers les communautés affectées dans le Sud du globe, afin de promouvoir leur droit au développement.

Dans certains cas la participation des actionnaires est associée aux stratégies traditionnelles de campagne. En mars 2010, une coalition de syndicats du Royaume-Uni, d'ONG et d'investisseurs ont essayé d'obtenir que des milliers de membres des plans de pension s'unissent à une campagne de bombardement de courriers électroniques destinée à forcer les géants du pétrole BP et Royal Dutch Shell à reconsidérer leurs investissements dans l'exploitation, polémique du point de vue environnemental, des sables bitumeux dans la province d'Alberta, au Canada. La coalition comprenait UNISON, le syndicat du secteur public le plus grand du Royaume-Uni et d'Europe, qui compte sur plus de 1,3 million de membres et le Public and Commercial Services Union (PCS, Syndicat des Services publics et commerciaux), le cinquième syndicat par ordre de grandeur du Royaume-Uni. Au cours de ce qu'elle a qualifié de « mobilisation publique sans précé-

dents », la coalition a demandé aux épargnants d'envoyer des courriers électroniques aux gérants de leurs fonds de pension pour les obliger à secondar les résolutions des actionnaires contre les projets des sables bitumeux qui devaient être votés pendant les AGA de BP et de Shell en mai. D'autres membres de la coalition incluaient Greenpeace, la World Wildlife Foundation et le groupe de la banque coopérative. Plus de 140 plans de pensions, d'administrateurs des fonds et d'investisseurs privés ont uni leurs forces à celles de FairPensions, un groupe de pression siégeant à Londres, pour présenter une résolution des actionnaires lors de l'assemblée générale de Shell le 18 mai.

En Italie, la Fondazione Culturale Responsabilità Etica, contrôlée par la banque éthico-écologique Banca Etica, a elle aussi décidé de combiner les outils traditionnels des campagnes des ONG à une nouvelle forme de participation à travers l'investissement dans de grandes compagnies². Déjà en 2008, FCRE avait acheté quelques actions d'entreprises pétrolières et de services publics italiennes (Eni et Enel, respectivement) dans le but de participer aux Assemblées générales annuelles, et de donner le droit de parole aux ONG environnementales et sociales, comme Greenpeace Italie et CRBM, dont le siège est en Italie et dans des pays en développement. Ces trois dernières années, la Fondation a remis en question les comportements d'ordre social et environnemental de ces deux compagnies secondée par une série d'associations au Nigeria, au Chili, au Congo-Brazzaville, au Kazakhstan et dans d'autres pays où l'Eni et l'Enel maintiennent une activité, ainsi que leurs opérations subsidiaires dans des pays signalés comme étant des paradis fiscaux.

Un outil de campagne

Bien que la participation active des petits actionnaires ait porté ses fruits, on ne peut sous-estimer certains aspects critiques. Tout d'abord, force est de reconnaître que le dialogue avec une entreprise ne passe pas exclusivement par la possession d'actions. Ce principe renforcerait précisément l'idée que les actionnaires gagnent de plus en plus de poids face au reste des parties prenantes. Être investisseur permet de garantir des droits, certes, mais cela ne doit en aucun cas se substituer à d'autres voies de dialogue ou à d'autres moyens de pression sur les entreprises. C'est d'autant plus vrai quand le dialogue ou la confrontation avec l'entreprise porte sur un thème aussi fondamental que celui des droits humains.

Au contraire, la participation actionnaire critique doit être considérée comme un outil qui s'ajoute à toute une série d'autres instruments à mettre en marche pendant une campagne, et bons à utiliser dans leur ensemble pour renforcer l'action des autres outils de la campagne.

À travers la participation actionnaire critique on peut accroître la culture financière des petits investisseurs. Il ne s'agit pas seulement d'améliorer le comportement d'une entreprise. Une nouvelle culture financière s'impose aussi. ■

¹ Kirkpatrick, Grant, *The corporate governance lessons from the financial crisis*. OCDE, 2009.

² Voir : <www.fcrc.it>.

Privatisation des finances pour le développement : le rôle de la Banque européenne d'investissement

Antonio Tricarico (coordonnateur)
Campagna per la Riforma della Banca Mondiale (CRBM)

Les finances européennes pour le développement se trouvent devant un dilemme. L'impact de la crise économique et financière sur les finances publiques dans la plupart des États membres de l'UE est en train d'inverser la tendance de la dernière décennie qui consistait à augmenter l'Aide publique au développement (APD)¹. Bien que les gouvernements européens soient encore les principaux donateurs et fournisseurs plus de la moitié de l'APD mondiale, il est de plus en plus clair que l'UE dans son ensemble n'atteindra pas ses objectifs d'ici à 2015.

Dans ce contexte négatif un discours nouveau et opportuniste fait son apparition dans les milieux officiels de Bruxelles et d'autres capitales européennes axé sur la nécessité d'une approche plus « holistique » de la coopération internationale et du financement pour le développement.

Participation du secteur privé

Le financement du secteur privé par les banques multilatérales de développement² (BMD) a décuplé depuis 1990, passant de moins de USD 4 milliards à plus de USD 40 milliards par an. Les finances du secteur privé représentent actuellement une partie importante du portefeuille global de nombreux organismes multilatéraux et constituent près de la moitié de l'APD.

La société civile internationale a récemment souligné que l'approche des BMD concernant le secteur privé et le développement n'a pas toujours été suffisamment axée sur la promotion du développement durable et sur la réduction de la pauvreté³. Autant la sélection des projets par les BMD que leurs procédures de suivi et d'évaluation ont tendance à donner la priorité aux profits commerciaux face aux améliorations sociales ou environnementales. La croissance rapide de l'investissement du secteur financier sur le marché à travers des intermédiaires comme les banques privées ou les entreprises à capitaux privés est considérée comme particulièrement préoccupante. Les résultats de recherches récentes montrent que plusieurs intermédiaires soutenus par les BMD opèrent par le biais de centres financiers dans des paradis fiscaux et peuvent

contribuer à la fuite de capitaux des pays du Sud vers le Nord⁴.

La Banque européenne d'investissement : un cas d'étude

La tâche de la BEI est de contribuer à l'intégration, au développement équilibré et à la cohésion sociale et économique des États membres de l'UE⁵. Hors de l'UE, la BEI opère sous des mandats divers. En décembre 2006, le Conseil européen a approuvé un nouveau Mandat de prêts extérieurs (MPE) de la BEI pour la période 2007-2013.

Les organisations de la société civile qui contrôlent les prêts de la BEI ont soulevé des préoccupations au cours des dix dernières années sur l'ambiguïté fondamentale concernant le statut de cette banque publique qui n'est manifestement pas une banque de développement régional, puisqu'elle finance des opérations d'investissement censées être accessibles pour le développement sans respecter les politiques et les objectifs européens de développement conformément à la loi.

Le processus de révision a également introduit deux évaluations externes dont la plus importante a été menée par un comité de direction ad hoc de « conseillers » établi par la Banque et la CE et présidé par Michel Camdessus, ancien directeur du FMI. Parmi les recommandations du rapport final⁶, des préoccupations ont été exprimées concernant le fait que les politiques de l'UE ne se traduisent que de façon très limitée dans les stratégies de prêts et dans l'analyse économique et sectorielle des besoins des pays par la BEI ; que les efforts de la BEI destinés à suivre la mise en œuvre des projets, à assurer la présence locale et à faire un suivi des aspects environnementaux et sociaux semblent encore insuffisants et que la capacité de la BEI pour répondre aux exigences de son mandat dans le domaine du développement est seulement indirecte⁷.

Assistance corporative et déceptions du développement

Bien que les Investissements directs étrangers (IDE) puissent contribuer aux processus de développement endogènes, cela n'est vrai que dans une certaine mesure et sous certaines conditions très spécifiques, comme cela est documenté en détail dans la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

(UNCTAD)⁸. Les interventions financières anticycliques dans le contexte de la crise nécessitent une approche beaucoup plus ambitieuse qu'un simple effet de levier des finances de la BEI dans le Sud.

Le fait de forcer la transformation de certains prêts de la BEI en instruments financiers adéquats pour le développement par le biais de la création de liens opérationnels avec le système d'aide de l'Union européenne-Fonds européen de développement, instrument de Financement de la coopération au développement (FCD) et EuropeAid-peut-être très risqué si cela est fait à la hâte et sans garanties suffisantes prouvant que la Banque pourra se conformer aux normes de l'aide de l'UE. La nature intrinsèquement différente de ces institutions et de ces mécanismes pourrait mettre en péril les progrès encore limités réalisés grâce à l'effort au sein de l'Europe pour la mise en œuvre des priorités clés liées à l'efficacité de l'aide (parmi lesquelles se trouvent l'aptitude du pays bénéficiaire, l'alignement sur les stratégies du pays bénéficiaire et la transparence).

L'avenir des finances de l'UE pour le développement

Il faudrait repenser l'architecture des finances de l'UE pour le développement à la lumière des changements importants provoqués par la crise, de la possibilité que les Objectifs du millénaire pour le développement ne se réalisent pas et des nouveaux enjeux posés par la coopération internationale et la promotion de biens publics mondiaux.

Dans cette perspective, il est essentiel de s'attaquer à la transformation de la BEI afin de canaliser les finances de l'UE pour le développement dans la bonne direction. À court terme, la BEI ne doit être qu'un véhicule d'investissement même si la portée de ses actions en dehors de l'UE devrait être limitée (autant au sens géographique que sectoriel). L'action extérieure de la BEI doit s'aligner strictement sur les objectifs généraux de l'UE pour le développement et les droits humains. En outre, les principes de l'efficacité du développement vont au-delà de l'aide et devraient également s'appliquer aux activités bancaires d'investissement bénéficiant d'un soutien public dans les pays en développement, y compris celles promues par les IEFD.

Par ailleurs, la BEI devra veiller à ce que tous les investissements aient des résultats clairs pour le développement, notamment dans les secteurs où elle est le plus active, tels que l'infrastructure, l'énergie et les industries d'extraction. En tant qu'institution publique, la BEI doit également garantir que les entreprises et les investissements qu'elle soutient respectent les normes financières les plus strictes afin de mettre fin à l'évasion fiscale et à la fuite des capitaux vers l'UE et de contribuer à ce que les actifs volés retournent dans leurs pays d'origine. ■

8 UNCTAD, "Economic development in Africa. Rethinking the role of foreign direct investment" (New York et Genève: Nations Unies, 2005) Disponible sur : <www.unctad.org/en/docs/gdsafrika20051_en.pdf>.

1 CONCORD, "Broken EU aid promises push Millennium Development Goals out of reach, says CONCORD as OECD announces aid figures", communiqué de presse, Bruxelles, 14 avril 2010.

2 Agences intergouvernementales internationales ou régionales telles que la Banque mondiale ou la Banque africaine de développement.

3 Action Aid, Bretton Woods Project, Christian Aid, CRBM, European Network on Debt and Development (Eurodad) y Third World Network (TWN), *Bottom Lines, Better Lives? Multilateral Financing to the Private Sector in Developing Countries – Time for a New Approach*, mars 2010. Disponible sur : <www.brettonwoodsproject.org/doc/private/privatesector.pdf>.

4 Richard Murphy, "Investment for development : derailed to tax havens", rapport préliminaire sur l'utilisation des paradis fiscaux par les institutions financières pour le développement, préparé par IBIS, NCA, CRBM, Eurodad, Forum Syd et Tax Justice Network, avril 2010.

5 Consulter : <www.eib.org/about/index.htm>.

6 Michael Camdessus *et al.*, "European Investment Bank's external mandate 2007-2013 Mid-Term Review : Report and recommendations of the steering committee of wise persons", février 2010. Disponible sur : <www.eib.org/attachments/documents/eib_external_mandate_2007-2013_mid-term_review.pdf>.

7 *Ibid.*, 26.

Le traité de Lisbonne et les nouvelles perspectives sur la politique de développement de l'Union européenne

Mirjam van Reisen
EEPA
Simon Stocker
Eurostep

Le traité de Lisbonne contient des dispositions pour faire face à la pauvreté et à l'exclusion sociale dans l'Union européenne. Ceci est particulièrement important cette année 2010 déclarée Année européenne de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, alors que 16 % de la population européenne est pauvre. Les fonds européens de coopération au développement ont continué d'augmenter ces dernières années. Cependant, les apports pour le secteur social des pays en développement, particulièrement en Afrique subsaharienne, ont été considérablement réduits.

On attendait du traité de Lisbonne, entré en vigueur le 1^{er} décembre 2009, qu'il permette à l'Union européenne (UE) de disposer d'« institutions modernes et de meilleures méthodes de travail » en vue de relever efficacement les enjeux du monde d'aujourd'hui¹. Après la ratification du Traité de Lisbonne par tous les États membres de l'UE, l'objectif de la politique de coopération au développement a été clairement défini. Le traité établit que tous les efforts des politiques seront orientés vers « la réduction et, à terme, l'éradication de la pauvreté » (Art. 208).

Le traité identifie aussi quatre éléments clés : cohérence, consistance, complémentarité et coordination. Le principe de « cohérence » est d'une importance capitale pour atteindre les objectifs de la coopération pour le développement puisque « l'Union tient compte des objectifs de la coopération au développement dans l'application des politiques susceptibles d'affecter les pays en développement ». En novembre 2008, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a rendu un jugement par lequel les opérations de la Banque européenne d'investissement (BEI) dans les pays en développement doivent prioriser le développement avant tout autre objectif économique ou politique.

La communication de la Commission européenne au sujet de la « Cohérence des politiques pour le développement – Accélération de la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement » a souligné le fait que l'aide en elle-même est insuffisante pour atteindre les OMD. Cette approche s'applique dans douze domaines d'intervention : le commerce, l'environnement, le changement climatique, la sécurité, l'agriculture, les accords de pêche bilatéraux, les politiques sociales (emploi), la migration, la recherche et l'innovation, les technologies de l'information, le transport et l'énergie.

Selon la communication de la CE, en mai 2010 le Parlement européen a approuvé une résolution sur la Cohérence des politiques pour le développement (CPD) comptant plus de 70 recommandations. La résolution a remarqué que :

- Les « questions de Singapour »², telles que la

libéralisation des services, l'investissement et la passation des marchés, les nouvelles règles de concurrence et un plus grand respect des droits de propriété intellectuelle, n'aident pas à atteindre les huit OMD.

- Les subventions de l'Union européenne pour l'exportation de produits agricoles européens ont un effet désastreux sur la sécurité alimentaire et le développement d'un secteur agricole viable dans les pays en développement.
- En tant que l'un des grands exportateurs d'armes, l'Union européenne exporte ou facilite l'envoi d'armes aux mêmes pays où sont dépensés des millions pour l'aide au développement ; l'UE-15 dépense quelque EUR 70 milliards par an dans l'aide au développement, alors que le montant des exportations d'armes de l'UE représente quelque EUR 360 milliards par an.
- Les stratégies des accords de libre commerce bilatéraux et régionaux favorisent l'accès de l'UE aux marchés de matières premières des pays en développement, y compris les produits agricoles de base, en les ouvrant aux grandes entreprises de l'UE au détriment des petits agriculteurs et des industries naissantes.
- La libéralisation financière, qui comprend les flux spéculatifs et volatils sur lesquels les pays en développement ont peu de contrôle, a produit une considérable instabilité sur le plan international avec des effets désastreux pour les économies des pays en développement³.

Le Traité de l'Union européenne établit un cadre juridique clair pour l'éradication de la pauvreté aussi bien au sein de l'Union qu'en dehors mais en réalité, les statistiques d'Eurostat montrent que les effets de la crise sur le marché du travail européen sont loin d'être dissipés. En fait, en 2009 le chômage a augmenté de plus de 5 millions de personnes et a atteint quelque 21,4 millions dans l'Union. Ceci est dû en bonne mesure aux emplois perdus pendant les 12 derniers mois⁴. Selon l'Union, quelque 80 millions de personnes – 16 % de la population – vivent aujourd'hui dans la pauvreté⁵.

La crise des prêts hypothécaires à haut risque et ses importantes conséquences défavorables pour les banques, les marchés financiers et l'économie réelle dans le monde entier, révèle l'inefficacité des règlements de l'UE et de sa capacité de prendre les mesures adéquates pour protéger l'euro de la spéculation. Après l'effet initial de la crise en Europe et l'effondrement financier de la Grèce, l'Union a renforcé son approche commune pour avoir plus de contrôle sur les budgets nationaux européens.

Répercussions en dehors de l'Union européenne

Les fonds européens de coopération pour le développement ont continué d'augmenter, ils sont passés de EUR 11,2 milliards en 2005 à EUR 15,4 milliards en 2009⁶. Cependant, les apports pour le secteur social des pays en développement, particulièrement en Afrique subsaharienne, ont été considérablement réduits.

Dans son rapport 2009, la Cour des comptes européenne a souligné qu'« en Afrique subsaharienne, les OMD de la santé ont été ceux qui se sont le plus écartés de la voie »⁷. Selon un article récent, « l'aide au développement destinée à la santé (DSH) remise au Gouvernement a eu un effet tellement négatif et important sur les dépenses publiques nationales de santé, que pour chaque dollar de DSH, les dépenses de santé du Gouvernement financées par des ressources intérieures se sont réduites dans l'ordre de USD 0,43 à USD 1,14 »⁸. Il semblerait que l'aide au secteur social par le biais de l'aide du budget général n'entraîne pas l'augmentation automatique des dépenses dans ces secteurs.

Selon une étude des engagements européens, les budgets destinés à l'éducation et aux soins de santé fondamentaux ont diminué constamment depuis 2005. Alliance 2015 a exprimé que « en conséquence, en 2008, seulement 5,7 % de toute l'aide gérée par la Commission européenne a été destinée aux soins fondamentaux de santé et l'éducation, un chiffre inférieur au 11 % qui avait été destiné en 2005 »⁹. En Afrique subsaharienne les fonds assignés aux soins de santé de base et à l'éducation sont tombés de 8 % du total de l'aide attribuée en 2005 à 1,5 % en 2008¹⁰. Les chiffres montrent que la proportion accordée à l'alimentation est tombée de 4 % de la totalité des fonds en 2005 à 1,5 % en 2008 ; pour les soins fondamentaux de santé de 4,7 % (2005) à 1,3 % (2008) et pour l'éducation de base de 2,7 % (2005) à 1,1 % (2008)¹¹. Selon Alliance 2015, pour atteindre les OMD dans les délais « la Commission européenne devrait augmenter les fonds et passer de EUR 605 millions à EUR 971 millions par an pour l'éducation et de EUR 460 millions à EUR 1,5 milliard pour la santé, afin de couvrir le trou non financé »¹². La Commission européenne et le SEAE devront donner l'exemple, principalement parce qu'ils représenteront de plus en plus toute l'Union européenne à l'extérieur. La diminution drastique des apports de la Commission européenne pour la santé et l'éducation dans les pays en développement est inacceptable et doit être modifiée. ■

6 Mirjam Van Reisen, ed., *The EU's Contribution to the Millennium Development Goals: Keeping the goals alive* (Prague : Alliance 2015, 2010).

7 European Public Health Alliance, "European Court of Auditors slams EC development health financing".

8 Lu, C. et al., "Public financing of health in developing countries: A cross-national systemic analysis", *The Lancet*, le 9 avril 2010.

9 Alliance 2015, *op cit.*, 21, tableau 2.1.

10 *Ibid.*, tableau 2.2.

11 "Alliance 2015 calls on the EU to agree to binding aid targets to reach MDGs", le 2 juin 2010.

12 *Ibid.*

1 Texte complet disponible sur : <www.europa.eu/libson_treaty/full_text/index_fr.htm>.

2 Référence aux quatre groupes de travail établis lors de la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce en 1996 à Singapour.

3 Commission du développement du Parlement, *Report on the EU Policy Coherence for Development and the 'Official Development Assistance plus' concept: explanatory statement*, 2009, 17.

4 Remko HIJMAN, "Population and social conditions", *Eurostat Statistics in Focus*, 79/2009, 1.

5 Comité des régions, *Local and regional responses to poverty and social exclusion*, juin 2010.

Les Pays arabes et les OMD : pas de progrès sans justice sociale

Ziad Abdel Samad, Directeur exécutif
Arab NGO Network for Development (ANND)

En 2000, 22 dirigeants arabes ont adhéré à la Déclaration du Millénaire et se sont engagés à atteindre les OMD pour l'année 2015. Au cours de la dernière décennie, de nombreux événements politiques, économiques et sociaux ont affecté les processus de réforme dans les pays arabes. La « Guerre contre le terrorisme », qui a commencé par l'invasion et l'occupation de l'Afghanistan en 2001, l'invasion et l'occupation de l'Iraq en 2003, la guerre israélienne contre le Liban en 2006, la détérioration régulière des conditions de vie du peuple palestinien, surtout après le siège de la Bande de Gaza en 2007, ainsi que les conflits internes qui ont surgi dans des pays comme l'Algérie, le Liban, la Somalie, le Soudan et le Yémen, sont des faits qui s'inscrivent parmi ceux qui ont le plus contribué à déstabiliser la zone. La situation a empiré à cause des effets dévastateurs de la crise alimentaire, du changement climatique et de la fluctuation des prix du pétrole, dont les effets négatifs nuisent aux efforts des pays pour atteindre les objectifs du développement.

L'année 2010 est très importante pour le processus de réalisation des OMD parce qu'elle marque les dix ans depuis l'adoption de la Déclaration du Millénaire et les cinq ans avant la date butoir de la période d'exécution proposée.

Le moment est donc propice pour effectuer un bilan fidèle des efforts fournis pour atteindre les objectifs, pour évaluer le processus et faire des recommandations concrètes pour reconduire les efforts de la meilleure façon possible et pour inclure les différentes parties intéressées à la réalisation des progrès effectifs. C'est d'autant plus vrai aujourd'hui que presque tous les rapports nationaux, même les plus optimistes, affirment qu'il est peu probable que les objectifs soient atteints en 2015, du moins au rythme actuel de la progression et compte tenu des retombées de la crise économique mondiale.

Les enjeux des OMD dans la région arabe

Le *Rapport arabe sur le développement humain 2009*², qui aborde le concept de la sécurité humaine, révèle que les indicateurs de développement de la région sont très en dessous de ce qui avait été promis. Il souligne les enjeux économiques et insiste sur le fait que la dépendance des pays arabes vis-à-vis de la production pétrolière rend leurs économies très vulnérables aux fluctuations internationales du prix du brut. Leur dépendance de l'investissement étranger représente un autre enjeu économique important, car elle accroît considérablement leur vulnérabilité face aux crises économiques mondiales, comme celle de ces dernières années. En plus, les économies arabes s'orientent vers les services, ce qui signifie que leurs secteurs productifs s'affaiblissent chaque fois plus.

Le chômage reste un enjeu essentiel. L'Organisation arabe du travail signale qu'en 2008 le chômage était

monté à 14,4 % contre 6,3 % du taux global, soit plus du double. Bien que le taux varie d'un pays arabe à un autre, le chômage chez les jeunes est très élevé, car ils représentent plus de 50 % des demandeurs d'emploi. Le chômage moyen des jeunes de la région est de 25,5 %³, le taux le plus élevé du monde. De plus, le taux de chômage est supérieur chez les femmes à cause de l'éternelle discrimination dont elles font l'objet sur le marché du travail.

Un autre problème impératif lui aussi est la pauvreté cumulée sur l'ensemble de la région dépassant 39 %, ce qui veut dire que pratiquement 140 millions de citoyens arabes vivent en deçà du seuil de pauvreté et n'ont pas droit à un niveau de vie décent⁴. Les rapports nationaux sur les OMD préparés par les gouvernements grâce à l'assistance technique du PNUD, indiquent que la région ne parviendra pas à résoudre le problème de la faim généralisée. En 2004, les calculs indiquaient que 25,5 millions de personnes souffraient de la faim et de malnutrition ; le nombre de personnes vivant dans cette situation a donc considérablement augmenté par rapport à 1994⁵. Le rapport préparé par le PNUD et la Ligue arabe sur les enjeux que présente le développement dans cette région montre que, malgré les progrès enregistrés en Syrie et au Soudan pour l'autosuffisance en céréales, la sécurité alimentaire n'a pas connu d'amélioration tangible depuis 1990⁶.

ANND : l'évaluation des OMD

En dépit de ces enjeux, la responsabilité de la réalisation des objectifs de développement incombe aussi aux systèmes et aux institutions nationales existantes, et plus précisément aux régimes et aux autorités qui détiennent le pouvoir. L'évaluation des OMD réalisée par l'ANND (Réseau des ONG arabes pour le développement) a donc étudié les objectifs financiers et de développement, les problèmes concernant l'égalité des sexes et la transversalité des objectifs dans les politiques nationales.

Pour ce qui est de financer et de mobiliser des ressources pour le développement et les OMD, les pays arabes, pour la plupart, ne sont pas parvenus à obtenir de ressources locales ou régionales car leurs politiques visant à attirer les investissements, l'aide et les prêts étrangers s'avèrent inefficaces⁷. Mais les investissements étrangers n'ont pas encore produit les effets positifs attendus ; l'APD n'a pas été affectée en fonction des besoins humains élémentaires et, du point de vue quantitatif, elle n'a pas suffi à encourager les gouvernements à faire les progrès nécessaires pour atteindre les objectifs.

Un léger progrès a été obtenu quant à la transversalité des OMD dans la formulation des politiques nationales et dans l'évolution générale vers la réalisation des OMD à l'échelle nationale, notamment l'inclusion des différentes

parties intéressées et des organisations de la société civile. Ceci dit, les processus manquent encore de mécanismes adéquats pour une participation effective. Les gouvernements de la région arabe n'ont pas intégré les cibles des OMD dans leurs plans de développement nationaux.

En ce qui concerne la transversalité de la dimension de genre dans le processus de réalisation des OMD, il convient de signaler que les femmes de la région arabe restent en bonne partie exclues de la vie politique et économique. Cette exclusion prend sa source dans la structure patriarcale des sociétés arabes et dans l'influence exercée par les normes et les valeurs traditionnelles et religieuses. La quantité de réserves émises par tous les pays arabes qui ont ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), affaiblissant ainsi son application, illustrent parfaitement la situation.

Observations au niveau national

La région présente un contraste considérable entre les indicateurs économiques et les indicateurs de développement. La plupart des pays arabes producteurs de pétrole ont traversé une période de croissance économique relative en raison de la hausse des prix. Cela a eu une répercussion indirecte sur l'ensemble de la région qui a vécu une des plus fortes croissances économiques du monde. Cependant, cet élan ne s'est pas traduit par des avancées en termes de développement, car la plupart des pays continue à montrer des résultats de développement humain très faibles.

Malgré ces contextes problématiques, de nombreux rapports officiels sur les OMD ont tenté de refléter une situation plus positive. C'est pourquoi ils n'ont pas formulé d'indicateurs concrets et mesurables des stratégies de gouvernement, se limitant souvent à émettre des recommandations abstraites et normatives pour l'avenir.

Pour atteindre les OMD en 2015, de grands efforts supplémentaires sont nécessaires, ainsi qu'une volonté politique pour renforcer l'adoption et la mise en œuvre de politiques de développement. À cette fin, les cibles concrètes et mesurables peuvent servir d'outil d'évaluation des avancées.

Un engagement politique sincère, se reflétant dans des politiques publiques concrètes et des plans de mise en œuvre du développement, devrait être fondé sur l'intégrité et la transparence. La participation des citoyens grâce à des organisations de la société civile et autres groupes d'intérêt est un facteur important pour obtenir de bons résultats. Cela exige de la part du système administratif une réforme endiguant la corruption systématique qui l'affaiblit.

Les recommandations mentionnées font état de trois conditions indispensables : la démocratie pour garantir une participation adéquate, la reddition de comptes et la responsabilité ; la bonne gouvernance pour garantir une mobilisation et un investissement adéquats des ressources ; et la justice sociale pour obtenir des politiques intégrées et inclusives. Malheureusement, ces conditions indispensables étant encore inexistantes, il devient évident que la région sera incapable d'atteindre les OMD pour l'année 2015. ■

1 L'auteur remercie Marc Van de Weil pour son aide précieuse.
2 PNUD, Bureau régional pour les États arabes, *Arab Human Development Report 2009: Challenges to Human Security in the Arab Countries*, New York, 2009.

3 Organisation arabe du travail, 2003. Voir : <www.alolabor.org/>.
4 PNUD, Bureau régional pour les États arabes et Ligue des États arabes, *Development Challenges in the Arab States: A Human Development Approach*, New York, Mai 2009.
5 PNUD, Bureau régional pour les États arabes, *op. cit.*
6 PNUD, Bureau régional pour les États arabes et Ligue des États arabes, *op. cit.*
7 Voir : Ayah Mahgoub, 2009.

Social Watch : Promouvoir la responsabilité

Social Watch, un réseau qui compte aujourd'hui des membres dans plus de 60 pays dans le monde entier, a été créé en 1995 comme un « point de rencontre d'organisations non-gouvernementales préoccupées par le développement social et la discrimination de genre », répondant au besoin de promouvoir la volonté politique nécessaire pour accomplir les promesses des Nations Unies. Depuis lors, ce réseau a publié 15 rapports annuels sur les avancées et les reculs de la lutte contre la pauvreté et pour l'équité de genre, et il ne cesse de se développer qualitativement et quantitativement. Ces rapports sont utilisés comme des outils d'incidence aux niveaux local, régional et international.

Depuis le rapport 0, publié en 1996, jusqu'à la présente édition, la quinzième, le *Rapport de Social Watch* a recueilli plus de 650 rapports d'organisations de la société civile qui partagent tous le même but : rappeler aux gouvernements les engagements pris et assurer le suivi de leur mise en œuvre de façon indépendante, pays par pays et sur le plan international.

Cette édition-ci, qui rassemble les contributions de 64 organisations nationales, garde la flamme allumée lors de la création du réseau en 1995 : le besoin de concevoir des outils et des stratégies pour remédier à l'absence de mécanismes de reddition de comptes et pour assurer le respect des engagements internationaux concernant les politiques sociales et les objectifs de développement.

À l'époque de la création de Social Watch, une série de conférences de haut niveau des Nations Unies—commençant par le Sommet des enfants en 1990 et finissant par le Sommet du Millénaire en l'an 2000—ont redéfini l'agenda social international. En 1995, le Sommet mondial pour le développement social (à Copenhague) et la Conférence sur les femmes (à Beijing) ont défini pour la première fois l'éradication de la pauvreté et l'équité de genre comme étant des objectifs universels communs et ont fixé des cibles et un calendrier concret pour atteindre ce que la Charte des Nations Unies avait vaguement formulé en 1946 sous les termes de « dignité pour tous ». Afin de promouvoir la volonté politique nécessaire pour transformer ces promesses en réalité, Social Watch a été créé par un groupe d'organisations de la société civile comme « un point de rencontre d'organisations non gouvernementales préoccupées par le développement social et la discrimination de genre » (*Social Watch N° 0, 1996*).

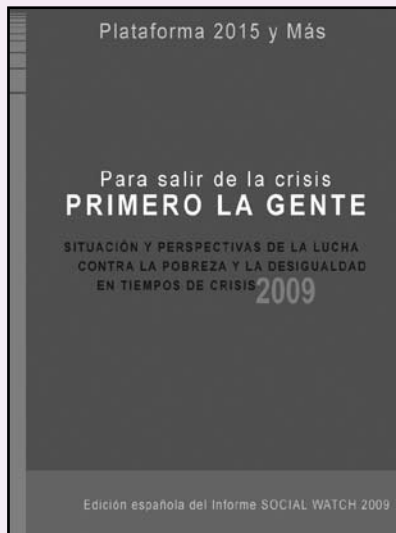
C'est ainsi que le *Rapport de Social Watch* a été conçu comme un outil puissant pour la présentation des informations statistiques disponibles au niveau international qui rend compte en même temps du volet qualitatif des problèmes abordés à travers l'analyse effectuée par des organisations sociales travaillant directement sur des problématiques différentes au niveau national. Depuis lors, Social Watch a publié des rapports annuels sur les avancées et les reculs dans la lutte contre la pauvreté et pour l'équité de genre, deux objectifs en grande partie superposés puisque la majorité absolue des personnes vivant dans la pauvreté sont des femmes.

Tout en ajoutant une dimension internationale aux efforts et aux campagnes locales, les rapports annuels de Social Watch sont devenus la première initiative durable de surveillance au niveau national consacrée au développement et à l'équité de genre, et la première à combiner les deux approches dans une perspective internationale.

MÉMORANDUM D'ENTENTE ENTRE LES GROUPES NATIONAUX ET LE RÉSEAU SOCIAL WATCH

1. Les coalitions doivent être basées dans un pays et participer activement à la résolution des questions sociales de développement dans ce pays (non pas exclusivement en tant qu'universitaires ou consultants).
2. L'engagement fondamental de chaque coalition vis-à-vis du réseau international est de suivre de près et de préparer un rapport sur les engagements et obligations ayant trait à la justice sociale et à l'égalité entre les genres, reconnus au niveau international, selon les priorités de chacune et en tirant ses propres conclusions. A son tour, le réseau international s'engage à diffuser largement ces rapports, en les incorporant dans le Rapport annuel de *Social Watch*, sur son site web et par d'autres moyens dont il dispose.
3. Les coalitions nationales doivent utiliser leurs rapports nationaux et les rapports mondiaux aux fins des activités de plaidoyer et de lobby et d'autres formes d'action publique au niveau national. Elles doivent aussi informer les autres membres du réseau de leurs activités liées à celles de *Social Watch*, dans le but d'échanger des expériences et de tirer des leçons du succès, des défis et même des échecs et difficultés des autres membres.
4. Elles ne doivent exclure aucune organisation ; doivent travailler activement pour élargir la prise de conscience de *Social Watch* et encourager la participation d'autres organisations aux activités de *Social Watch* et leur intégration dans la coalition.
5. Elles sont chargées de réunir les fonds pour l'exécution de leurs activités. Les coalitions nationales ne comptent pas sur les fonds mis à disposition par le Secrétariat ; elles ne répondent pas non plus financièrement devant le Secrétariat ou toute autre entité internationale de *Social Watch*.
6. Chaque coalition détermine sa propre structure d'organisation. Elle désigne un membre/une organisation participante comme point focal en vue de faciliter la communication avec le Secrétariat International et les autres organes du réseau.
7. Participer à une coalition de *Social Watch* et exercer des fonctions gouvernementales sont absolument incompatibles. Seules les organisations à but non lucratif peuvent appartenir au réseau de *Social Watch*.
8. La coopération avec d'autres plateformes nationales sera encouragée aux niveaux sous-régional, régional et mondial.
9. En cas de conflit entre les membres/les organisations participantes d'une coalition sur des questions liées à *Social Watch* (par exemple, désignation d'un point focal, contribution au Rapport de *Social Watch*, désignation de délégués qui prendront part à l'Assemblée de *Social Watch*), toutes les parties concernées doivent faire preuve de bonne volonté pour résoudre les problèmes au niveau national. Si, dans des cas exceptionnels, les parties ne parviennent pas à une entente, le Comité de coordination peut prendre la décision qui s'impose.
10. Pour manifester leur affiliation au réseau, toutes les coalitions sont encouragées à utiliser le logo de *Social Watch* quand il s'agit des activités directement liées aux buts et objectifs de *Social Watch*. Elles sont invitées à informer le Secrétariat International de ces activités. Dans d'autres cas, elles doivent demander d'avance la permission auprès du Secrétariat International ou du Comité de Coordination pour l'utilisation du nom et du logo de *Social Watch*.

Le Mémoire d'Entente a été adopté lors de la première Assemblée Générale de Rome, en 2000. Il a été ratifié et mis à jour pendant l'Assemblée d'Accra en 2009. Disponible sur : <www.socialwatch.org/fr/node/11156>.



Le vice président d'Inde, Hamid Ansari, lors de l'inauguration du séminaire « Évaluation des Comités et du système de comités : modifiant contours de la gouvernance et des politiques », organisé par la coalition de Social Watch en Inde, en novembre 2009.

Le rapport 0, publié en 1996, comprenait les contributions de 13 organisations ; depuis lors, le réseau n'a pas cessé de s'accroître. Actuellement, Social Watch possède des membres (« watchers ») dans plus de 60 pays dans le monde entier, et leur nombre augmente chaque année.

L'approche locale, l'approche globale et le Rapport

Chaque année Social Watch analyse en profondeur un thème différent dans son rapport, généralement lié à des sujets en discussion dans l'agenda international qui peuvent être abordés d'un point de vue local. Des experts d'origine et de disciplines différentes apportent des visions alternatives aux problèmes à travers les articles thématiques. Cette perspective internationale est complétée par l'élaboration des rapports nationaux et régionaux dans lesquels les organisations faisant partie du réseau offrent un point de vue local et font l'état des lieux des affaires de leur pays à propos du thème spécifique de l'année.

D'autre part, Social Watch produit des indices et des tableaux comportant des données comparables sur le plan international qui présentent une macro perspective de la

situation dans certaines dimensions du développement, mais permettant également une lecture au niveau national. Social Watch a mis au point des indicateurs alternatifs pour mesurer les avancées et les reculs dans les domaines de l'équité de genre et de la satisfaction des capacités humaines de base, qui actuellement sont utilisés comme référence aussi bien par la société civile que par des institutions internationales. Ces indicateurs comprennent l'Indice d'équité de genre (IEG) et l'Indice des capacités de base (ICB).

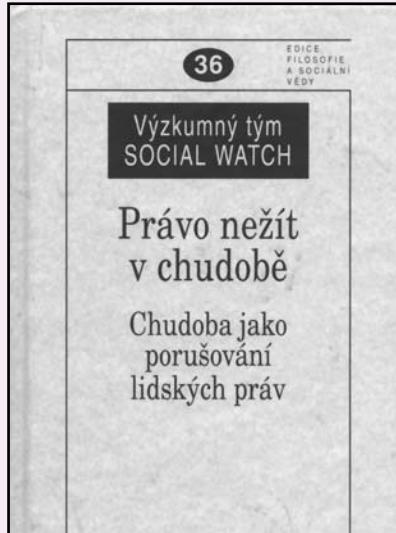
Bien que les membres de Social Watch utilisent le rapport afin de plaider dans de différents domaines, la publication du rapport et celle des indices représentent des occasions clés pour la diffusion de leurs contenus, et se déroulent non seulement au sein des espaces de débat international mais aussi dans chaque pays concerné. Le Secrétariat publie le rapport en plusieurs langues : espagnol, anglais, français, arabe. Certaines coalitions nationales publient également leurs propres versions du rapport : l'Espagne, l'Italie, la République Tchèque, l'Allemagne, la Pologne, l'Europe, l'Inde et le Brésil. D'autres coalitions publient une sélection du matériel. Par exemple, les coa-

litions tchèque et italienne publient l'Indice d'équité de genre, tandis que la coalition de Social Watch au Ghana a publié une compilation de ses rapports nationaux et Social Watch Bénin publie une revue trimestrielle, *Social Watch Bénin*. D'autre part, en décembre 2009 le premier rapport européen de Social Watch a été publié : *Migrants in Europe as Development Actors: Between hope and vulnerability*.

Des Documents occasionnels (*Occasional papers*) sont également publiés, notamment dans le but de contribuer à la formation des coalitions membres ; plusieurs ateliers de formation ont été réalisés au niveau régional et plusieurs documents de référence ont été rédigés. Par exemple, en 2010 Social Watch a publié *Au-delà de Beijing – L'heure de l'économie de genre – 15 ans après la quatrième Conférence mondiale sur les femmes*¹. Cette publication a été lancée le 9 mars 2010 au siège des Nations Unies à New York, à l'occasion de la révision de la Commission de la condition de la femme pour commémorer le 15^{ème} anniversaire de l'adoption de la Déclaration de Beijing et de sa Plate-forme d'action.

Par ailleurs, à travers son site Internet, son blog, et sa présence dans les réseaux sociaux virtuels, Social Watch utilise les nouveaux outils multimédias pour diffuser des informations sur les questions liées au genre, au développement et aux droits humains, pour promouvoir le débat entre les membres de la société civile et apporter des idées aux politiciens et aux journalistes. Les stratégies de plaidoyer, de communication et de campagne se complètent mutuellement pour atteindre leurs objectifs. En

¹ Disponible sur le site : <www.socialwatch.org/es/node/11578>. Le premier Document occasionnel de Mirjam van Reisen, *Les dents du lion*, aborde le contexte politique qui a conduit à la création de Social Watch. Le deuxième, *Contrôle citoyen*, d'Ana María Arteaga, analyse l'expérience de la démocratisation des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme qui a eu lieu au Chili en 1997. La troisième de ces publications, compilée par Patricia Garcé et Roberto Bissio, présente l'expérience de suivi des objectifs de Copenhague à travers l'exemple concret de Social Watch. Les Documents 4 et 5, coordonnés par l'équipe de recherche de Social Watch, abordent la pauvreté et l'inégalité en Amérique latine et les liens existants entre la pauvreté et les droits de l'homme. Les Documents occasionnels sont disponibles sur le site : <www.socialwatch.org/es/taxonomy/term/459>.



même temps, Social Watch fait des efforts pour publier le rapport dans d'autres langues et dans d'autres formats afin de toucher un public plus large.

À plusieurs reprises, les porte-parole de Social Watch ont parlé devant l'Assemblée générale de l'ONU et devant d'autres organismes intergouvernementaux au nom du réseau ou de secteurs plus vastes de la société civile. En août 2009, Social Watch a ouvert un bureau à New York pour assurer une présence permanente aux Nations Unies et coordonner des actions d'incidence avec les missions nationales auprès de l'ONU, des agences internationales et d'autres réseaux d'ONG. Social Watch a aidé ses membres à participer aux processus globaux de prise de décisions et il a transmis régulièrement des informations portant sur ces processus aux coalitions nationales.

Un réseau flexible

Le « point de rencontre » s'est accru et a changé à bien des égards, mais il conserve les idées et les objectifs qui ont été à la base de sa création. Dans le processus préparatoire du Sommet social de Copenhague, les organisations de la société civile ont adopté des formes flexibles d'organisation en réseau ad hoc. Aucune structure formelle n'a été créée et aucun comité de direction ou groupe de coordination stable n'a été mis en place. Les organisations non gouvernementales (ONG) ont préféré coordonner les actions dans des espaces horizontaux et ouverts ce qui, pour certains analystes, a créé un précédent pour le format d'organisation que le Forum social mondial adopterait plus tard. Parmi ces organismes, plusieurs ont formé et forment encore l'épine dorsale de Social Watch, ce qui fait que la structure et le fonctionnement du réseau conservent une grande partie de leur souplesse et de leur ouverture d'esprit originales.

En plus des coalitions nationales, la structure du réseau comporte trois volets principaux : l'Assemblée générale, le Comité de coordination et le Secrétariat international. Au cours de ces dernières années des structures de coordination régionales et sous-régionales ont été également créées pour former un espace de coordination, sans être pour autant une instance intermédiaire dont le rôle serait de relier l'échelon local à l'échelon mondial.

Das internationale Finanzsystem ist gescheitert

PRIVATE **PUBLIC**

Warum ist die Finanzkrise gescheitert? Ein globaler Zusammenbruch des Finanzsystems hat sich im Herbst 2008 ereignet. Die Ursachen sind vielfältig, aber ein zentraler Punkt ist die übermäßige Verschuldung der USA und anderer Industrieländer. Die Weltbank hat geschätzt, dass die globale Verschuldung im Jahr 2008 um 20 Prozent zugenommen hat. Dies hat zu einem Vertrauensverlust in das Finanzsystem geführt, was wiederum zu einem Zusammenbruch der Aktienmärkte und der Kreditmärkte führte.

PRIVATISIERUNG WELCHER FUNKTIONEN? Die Privatisierung von öffentlichen Dienstleistungen ist ein zentraler Bestandteil der globalen Finanzkrise. Dies hat zu einer Verringerung der öffentlichen Ausgaben und einer Erhöhung der öffentlichen Verschuldung geführt. Die Privatisierung von öffentlichen Dienstleistungen hat auch zu einer Verringerung der Qualität der Dienstleistungen geführt.

WAS SIND DIE URSACHEN? Die Ursachen der globalen Finanzkrise sind vielfältig. Ein zentraler Punkt ist die übermäßige Verschuldung der USA und anderer Industrieländer. Ein weiterer Punkt ist die übermäßige Verschuldung der Banken und anderer Finanzinstitute. Ein dritter Punkt ist die übermäßige Verschuldung der Regierungen.

WAS SIND DIE FOLGEN? Die globalen Finanzkrise hat zu einer Verringerung der globalen Wirtschaftstätigkeit geführt. Dies hat zu einer Verringerung der globalen Beschäftigung und einer Erhöhung der globalen Armut geführt. Die globalen Finanzkrise hat auch zu einer Verringerung der globalen Investitionen in die Umwelt geführt.

WAS SIND DIE LÖSUNGSANSÄTZE? Die globalen Finanzkrise erfordert eine globale Lösung. Dies erfordert eine Verringerung der globalen Verschuldung und eine Erhöhung der globalen öffentlichen Ausgaben. Dies erfordert auch eine Erhöhung der globalen Investitionen in die Umwelt.

WAS SIND DIE ZIELSETZUNGS? Die globalen Finanzkrise erfordert eine globale Lösung. Dies erfordert eine Verringerung der globalen Verschuldung und eine Erhöhung der globalen öffentlichen Ausgaben. Dies erfordert auch eine Erhöhung der globalen Investitionen in die Umwelt.



Le réseau Social Watch n'est pas une entité constituée comme personne morale et son point de départ n'a pas été la formulation de ses statuts de fonctionnement. Un Mémoire d'entente essentiel (voir encadré) a été créé entre les coalitions nationales et le réseau, qui fonctionne comme cadre au sein duquel sont fixées les attentes pour le travail en commun, en respectant l'autonomie des membres et la prise de décisions démocratique et horizontale. Un des principes fondamentaux qui distingue Social Watch d'autres réseaux internationaux de la société civile est l'absence d'une structure centrale qui fournit des fonds à ses membres. Cette logique de fonctionnement permet d'éviter non seulement les tensions associées à une relation de type donateur/récepteur à l'intérieur du réseau, mais aussi la perte d'énergie dans les discussions sur les finances, les budgets, les rapports et les procédures, ce qui renforce le sentiment d'appartenance des membres.

Chaque Coalition nationale décide de la façon dont elle veut ou peut s'organiser en fonction des conditions existant dans chaque pays. La composition de Social Watch est très variée et comprend des instituts ou des centres de recherche, des organisations non gouvernementales, des organisations de la société civile, des syndicats, des groupes de femmes, des organisations rurales et autres.

Assemblée générale

L'Assemblée générale est l'organe suprême de direction du réseau. Les débats en matière de politique et la planification stratégique à moyen et à long terme se déroulent dans ce cadre, qui sert de forum pour la prise de décision. C'est aussi un espace pour consolider le sentiment d'appartenance et renforcer l'identité et l'unité du réseau. L'Assemblée se réunit tous les trois ans. Les Assemblées précédentes se sont tenues à Rome en 2000, à Beyrouth en 2003, à Sofia en 2006, à Accra en 2009² et la prochaine Assemblée aura lieu aux Philippines en 2011. Outre l'établissement de priorités pour le moyen et le long terme et

l'identification de partenariats potentiels dans la stratégie de plaidoyer, l'Assemblée choisit les membres du Comité de coordination qui sont responsables de la coordination et de la direction politique entre deux Assemblées.

Comité de coordination

Le Comité de Coordination (CC) est le principal organe politique chargé du travail « quotidien » du réseau. Il est doté d'une structure qui exige une communication fluide, notamment à travers une liste de courrier électronique, des réunions publiques tenues deux fois par an et des conférences téléphoniques régulières pour aborder des questions spécifiques.

Le CC est chargé de « garantir la visibilité politique et la participation du réseau dans des espaces et des processus pertinents »,³ et son intégration a pour but la représentation géographique et l'équilibre de genre, mais elle tient compte également de la contribution en termes d'expérience et des compétences que ses membres peuvent fournir à l'ensemble du réseau. En général, les décisions du CC sont adoptées par consensus et elles sont dûment communiquées aux watchers. La participation permanente de deux membres du Secrétariat en tant que membres ad hoc du CC assure la coordination entre les deux organismes. Le Secrétariat est chargé de soutenir et de mener à bien les décisions prises dans cet espace.

Secrétariat international

Le Secrétariat est l'organe exécutif principal de Social Watch. La première évaluation externe du réseau (1995-2000) soulignait déjà que « parmi les différentes fonctions exercées dans le cadre du réseau, celle de Secrétariat est celle qui a le plus changée » (Hessini et Nayar, 2000). Au début, elle se limitait à garantir la rédaction du Rapport, mais le développement du réseau a obligé le Secrétariat à assumer une série de nouvelles responsabilités, y compris les activités de recherche, de formation, de promotions de

campagnes et de représentation du réseau dans différents forums internationaux.

Promouvoir la responsabilité

L'Assemblée d'Accra, qui s'est tenue en octobre 2009, a établi le concept de « responsabilité mutuelle » entre les membres et entre les différentes branches du réseau (secrétariat, CC, membres). Social Watch estime que l'action fondamentale pour éradiquer la pauvreté et atteindre l'équité de genre et la justice sociale doit se faire en premier lieu aux niveaux local et national et, par conséquent, ses activités et ses structures internationales doivent être responsables et rester au service des instances nationales et locales et non pas l'inverse.

Social Watch atteindra ses objectifs grâce à une stratégie globale de plaidoyer, de sensibilisation, de suivi, de développement organisationnel et de création de réseaux. Social Watch promeut un développement durable centré sur les gens. La paix est une condition préalable pour le respect des droits humains, des droits des femmes et pour l'éradication de la pauvreté. Mais, dans le même temps, la pauvreté et le manque de respect des droits humains sont à la base de nombreux conflits armés. Par conséquent, les effets dévastateurs qu'entraînent les situations de conflit et de post-conflit sur les personnes revêtent un intérêt particulier pour Social Watch. ■

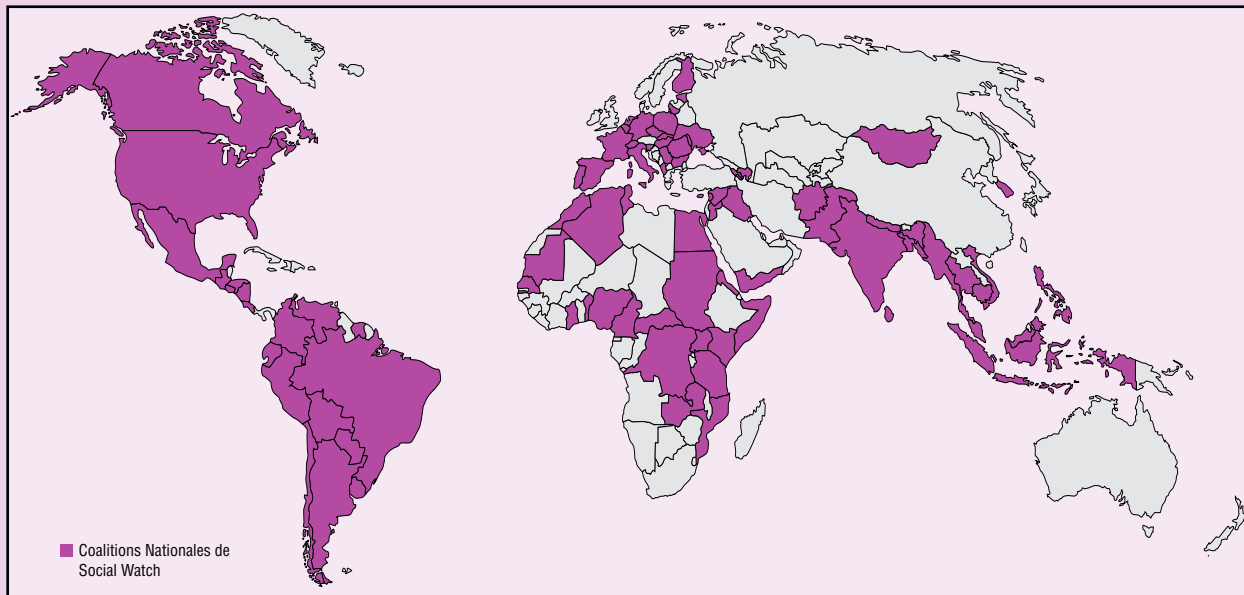
Références

- Friedlander, E. et Adams, B. (2006). *Social Watch external evaluation 2007-2009*. Disponible sur : <www.socialwatch.org/sites/default/files/SW_Evaluation_report.doc>.
- Hessini, L. et Nayar, A. (2000). *A movement Toward Social Justice. An evaluation report*. Analyse stratégique pour l'équité de genre (SAGE). New York.
- Social Watch N° 0 (1996). *The starting point*. Instituto del Tercer Mundo. Montevideo. Disponible sur : <www.socialwatch.org/node/11328>.
- Social Watch (2006). *Strategy and Framework of Activities 2007-2009*. Disponible sur : <www.socialwatch.org/sites/default/files/2006/about/cambiarSW_Strategy_Framework_2007-2009.doc>.
- Van Reisen, M. (2001). *The lion's teeth. The prehistory of Social Watch*. Instituto del Tercer Mundo. Montevideo. Disponible sur : <www.socialwatch.org/node/79>.

2 Les rapports définitifs, les documents de base et d'autres matériaux de ces quatre Assemblées sont disponibles sur le site : <www.socialwatch.org>.

3 Le document qui décrit les caractéristiques et le mandat du Comité de coordination a été adopté lors de la II^e Assemblée générale de Beyrouth en 2003. Disponible sur : <www.socialwatch.org/es/node/9389>.

Social Watch dans le monde



SOCIAL WATCH

COMITE DE COORDINATION

Tanya Dawkins (États-Unis d'Amérique) et Emily Joy Sikazwe (Zambie), co-présidents. Barbara Adams (New York), Nancy Baroni (Canada), Yao Graham (Ghana), Yasmin Ismail (Égypte), Allam Jarrar (Palestine), Himanshu Jha (Inde), Gustavo Luna (Bolivie), Edward Oyugi (Kenya), Norayda Arabella Ponce Sosa (Guatemala), María Victoria Raquiza (Philippines), Genovaeva Tisheva (Bulgarie), Mirjam van Reisen (Bruxelles) et Roberto Bissio (Uruguay, *ex officio*).

Le secrétariat international de Social Watch est basé à Montevideo-Uruguay, dans les locaux de Instituto del Tercer Mundo (ITeM).

Directeur de la rédaction
Roberto Bissio

Rédacteur en chef
Amir Hamed

Production
Ana Zeballos

Assistante
Nathalia Blanco

Correction de style en français
Chantal Pittard

Correction
Michel Bedrossian

Recherche en Sciences Sociales
Juan Andrés Moraes (Departamento de Ciencia Política, Universidad de la República, Uruguay)
Santiago López Cariboni (Department of Government at the University of Essex)

Plaidoyer
Ana Inés Abelenda, Mariana Más

Traduction
Olga Acosta, Claire Avellan, Gévy Baudry, Julia Bucci, Véronique Leny, Álvaro Sahonero, Silvina Taranco, Victoria Whitelaw

Appui technique
Arturo González

Design et développement de sites web
Ximena Pucciarelli, Ernesto Rapetti

© Copyright 2010
INSTITUTO DEL TERCER MUNDO
18 de Julio 1077/903, Montevideo 11100, Uruguay
item@item.org.uy
Télécopieur : +598 2902 0490 int. 113

Cette publication est financée par l'Union européenne et Oxfam Novib.



 Oxfam Novib

Le Secrétariat international de Social Watch reçoit également un financement et le soutien de la Ford Foundation et de la Coalition des Flamands Nord Sud Mouvement 11.11.11.

Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité des ses auteurs et du réseau Social Watch et ne peut en aucun cas être considéré comme le reflet de l'avis de l'Union européenne, Oxfam Novib, la Ford Foundation et 11.11.11.

Conception maquette originale :
MONOCROMO

Présentation graphique :
FORMA ESTUDIO
www.formaestudio.com
Téléphone : +598 2916 3273

Photo de couverture : ©istockphoto.com/vesilivo

Redesign de l'infographie : www.icodemon.com

Imprimé par :
Gráfica Mosca

Imprimé en Uruguay
Edition réalisée en vertu de l'Art. 70 de la Loi 13.349
(Commission du Papier)

Dép. Légal :

Pour faire des commandes et des demandes de renseignements, veuillez contacter :

Social Watch
Casilla de Correo 1539
Montevideo 11000, Uruguay
socwatch@socialwatch.org
www.socialwatch.org
Téléphone : +598 2902 0490
Télécopieur : +598 2902 0490 int.113

Le contenu de cette publication peut être reproduit par des organisations non gouvernementales, à des fins non lucratives, (prière d'envoyer une copie des textes en question).

Toute autre forme de reproduction, de mise en mémoire ou de transmission électronique ou mécanique des données à des fins commerciales exige une autorisation préalable d'ITeM.

IRAQ : Il faut non seulement encourager la réinsertion sociale du pays mais aussi stimuler et soutenir les nouvelles structures institutionnelles, la législation et sa mise en œuvre pour la protection des droits politiques, économiques, sociaux et culturels de la femme.

ÉTATS-UNIS : La pire crise économique depuis 1929 a accéléré l'érosion des progrès si difficilement acquis dans les domaines des droits de l'homme, de l'opportunité économique et de la justice sociale.

BOLIVIE : [En raison du] modèle extractif (...) la quantité d'argent sortant du pays est supérieure à celle qui y rentre.

SOMALIE : Les ressources obtenues par le biais de la piraterie sont presque aussi importantes que celles provenant de la Commission européenne.

ITALIE : Le financement pour le développement a également subi une sévère réduction et aujourd'hui l'Italie ne tient pas ses engagements internationaux.

SLOVÉNIE : ... si la Slovénie veut survivre sur la nouvelle scène internationale, il faut qu'elle fasse des changements dans les paradigmes sociaux, politiques et économiques.

AFGHANISTAN : Les ressources disponibles ne devraient pas être employées à des fins politiques et militaires mais pour créer un espace humanitaire permettant le développement.

NÉPAL : ... travailleurs sont victimes de trafic transfrontalier : ils sont maltraités et même convertis en esclaves (...) Rien qu'en 2009, au moins 600 népalais sont décédés dans les États du Golfe et de la Malaisie.

MEXIQUE : ... les états du sud montrent des valeurs semblables à celles des régions les plus pauvres du monde.

NOUVELLE DONNE SOCIALE : Seule la transformation totale de la société, centrée sur une nouvelle logique, peut mener à un monde où la priorité serait de satisfaire les besoins des êtres humains et non pas les profits des entreprises.

TANZANIE : ... le déboursement de l'Aide publique au développement (APD) prend souvent du retard et n'accompagne pas le processus budgétaire national.

BANGLADESH : Même si la pollution émise est faible, le pays est en même temps une grande victime du réchauffement de la planète.

CHANGEMENT CLIMATIQUE : ... [combattre la crise climatique] requiert la participation efficace, transparente et responsable de toutes les parties impliquées — gouvernements, organisations de la société civile et institutions financières — agissant de façon globale.

CROATIE : Tenter de réduire l'inégalité et la pauvreté alors que l'on adopte des recettes néolibérales semble non seulement être peu réaliste mais aussi imprudent.

PARTICIPATION ACTIONNAIRE CRITIQUE : Si les acteurs et les administrateurs financiers continuent à vouloir investir dans des entreprises non durables (...) mettons-leur les choses au clair : nous ne voulons pas être leurs complices.

GENRE : Il est temps d'appliquer un nouveau paradigme de développement offrant les mêmes droits et les mêmes chances à tous et à toutes.

Social Watch est un réseau international des organisations de citoyens engagés dans la lutte pour éradiquer la pauvreté et ses causes, mettre fin à toute forme de discrimination et racisme ainsi que pour assurer une répartition équitable de la richesse ainsi que le respect des droits de l'homme. Social Watch s'engage à assurer la justice sociale, économique et en matière de genre, et souligne le droit de toutes les populations à ne pas vivre dans la pauvreté.

Social Watch exige des gouvernements, du système des Nations Unies et des organisations internationales qu'ils soient responsables de la réalisation des engagements nationaux, régionaux et internationaux en vue de l'élimination de la pauvreté.

